

LIRE POUR APPRENDRE

RESSOURCES
éducatives



ÉTUDES DIAGNOSTIQUES
SUR LE LIVRE JEUNESSE
AU SERVICE DES APPRENTISSAGES
6 PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

RAPPORT D'ANALYSE
COMPARATIVE



**ÉTUDES DIAGNOSTIQUES SUR LE LIVRE JEUNESSE
AU SERVICE DES APPRENTISSAGES
6 PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**
dans le cadre du projet Ressources éducationnelle

RAPPORT D'ANALYSE
COMPARATIVE



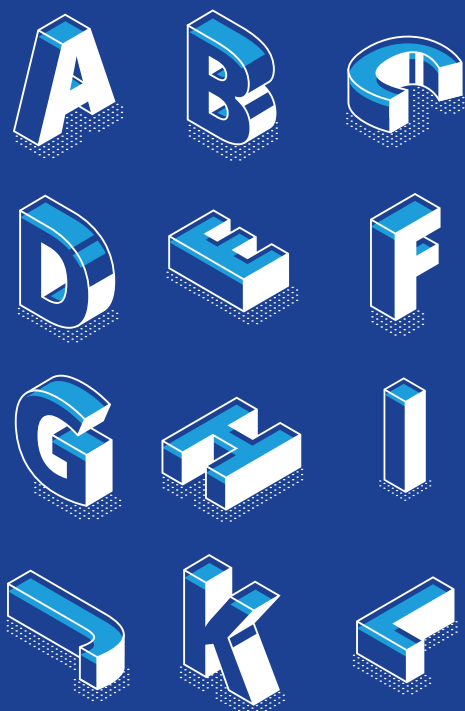
INSTITUT
FRANÇAIS





LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	6
STRUCTURES ENGAGÉES DANS LA MISSION D'EXPERTISE	8
INTRODUCTION	10
Le projet Ressources éducatives et sa composante III	11
Objectifs de l'étude	12
Méthodologie	13
Déroulé des missions.....	13
CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO- ÉCONOMIQUE	14
Situation politique et sécurité intérieure	16
Stabilité socio-économique	20
ÉTAT DES LIEUX DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LOCALES	26
Cadre national & législation et politique du livre et de la lecture publique	28
Politique de l'éducation nationale et des curricula.....	34
ÉTAT DES LIEUX DE LA CHAÎNE DU LIVRE	38
Niveau de structuration des acteur·ices privé·es de la chaîne du livre et plus particulièrement du livre de jeunesse	40
Existence de réseaux de lecture publique maillant suffisamment le territoire.....	46
Existence d'acteur·ices associatif·ves œuvrant pour la promotion du livre et de la lecture et/ou contre l'illettrisme	52
MOTIVATION DES ACTEUR·ICES	56
Actions et médiations autour du livre à l'échelle nationale (zones rurales et périurbaines notamment)	58
Implication du réseau culturel français	62
Implication des acteur·ices et autorités locaux·les	64
Tableau comparatif par critère.....	67
CONCLUSION	74
Tableau piste de recommandations par pays.....	76
ANNEXES	
ANNEXE 1 Liste des personnes interviewées.....	79
ANNEXE 2 Bibliographie	80

LISTE DES ACRO- NYMES ET ABRÉ- VIA- TIONS



AFD : Agence française de développement

AIEI : Alliance internationale des éditeurs indépendants

ALED : Association pour la Lecture l'Éducation et le développement

ANAF : Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation Adulte

APROSOR : Association pour la promotion sociale en milieu rural et urbain

APROLEC : Association guinéenne pour la promotion de l'écriture

BD : Bande Dessinée

BIEF : Bureau international de l'édition française

CCFG : Centre culturel franco-guinéen

CCTP : Cahier des clauses techniques particulières

CELPAC : Centre de lecture publique et d'animation culturelle

CENALAC : Centre national de lecture et d'animation culturelle

CLAC : Centre de lecture et d'animation culturelle

CLEF : Centre local d'échanges francophones

CLIC : Centres de lecture d'information et de culture

Covid 19 : Coronavirus 2019

DLLP : Direction du livre et de la lecture publique

DB/2020 : Doing business 2020

FCFA : Franc de la communauté financière africaine

FILDAK : Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar

FILO : Foire internationale du livre de ouagadougou

FMI : Fonds monétaire international

FSPI : Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants

GRAPELA : Groupe d'action pour la promotion de l'édition en langues nationales

IDH : Indicateur de développement humain

IEM : Initiative émergence Madagascar

IIEP : Institut International de la Planification de l'Éducation

IF : Institut français

ISBN : International Standard Book Number

ISSN : International Standard Serial Number

MCAT : Ministère de la culture des arts et du tourisme

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - France

MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali

ODD : Objectifs de développement durable

OIF : Organisation internationale de la francophonie

ONG : Organisation non-gouvernementale

PNDES : Plan national de développement économique et social

PAQUET : Programme d'amélioration de la qualité de l'équité et de la transparence

ProDEG : Programme décennal de l'éducation en Guinée

PNUD : Programme des nations unies pour le développement

PSE : Plan sectoriel de l'éducation

RENOPAL : Réseau national des opérateurs privés pour la promotion de l'alphabétisation et des langues

RESACLAC : Réseau de lecture d'art et de philosophie

RH : Ressources humaines

RODEB : Réseau des organisations pour le développement de l'éducation au Burkina

RNB : Revenu national brut

RNB/hab : Revenu national brut par habitant-e

SIMEN : Système d'information et de management de l'éducation nationale

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

UEMoA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNESCO : United Nations Educational Scientific and Cultural Organization

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

STRUCTURES ENGAGÉES DANS LA MISSION D'EXPERTISE

INSTITUT FRANÇAIS

L'Institut français est l'établissement public chargé des relations culturelles internationales. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à

travers le monde la promotion de la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

L'Institut français, sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des instituts français et des alliances françaises présents sur les cinq continents. L'Afrique, au même titre que d'autres régions à fort enjeu pour la diplomatie culturelle française, comme les rives Sud et Est de la Méditerranée, l'Europe ainsi que nombre de pays prescripteurs et émergents, constituent des territoires d'influence prioritaires.



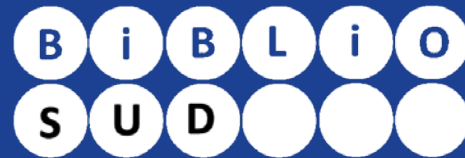
ÉDUCATION

CULTURE



PROSPECTIVE COOPERATION

laboratoire d'idées



Association fondée par des chercheur·es et des professionnel·les de la Coopération internationale en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique, Prospective et Coopération vise à promouvoir des politiques et des pratiques innovantes. Cette initiative souhaite répondre à des politiques de développement en reconfiguration dans un monde caractérisé par la multi polarisation et la montée en puissance des opérateur·ices et expert·es des Sud.

À travers des espaces de rencontres, d'échanges, de réflexion et d'actions multi-acteur·ices, elle construit des passerelles :

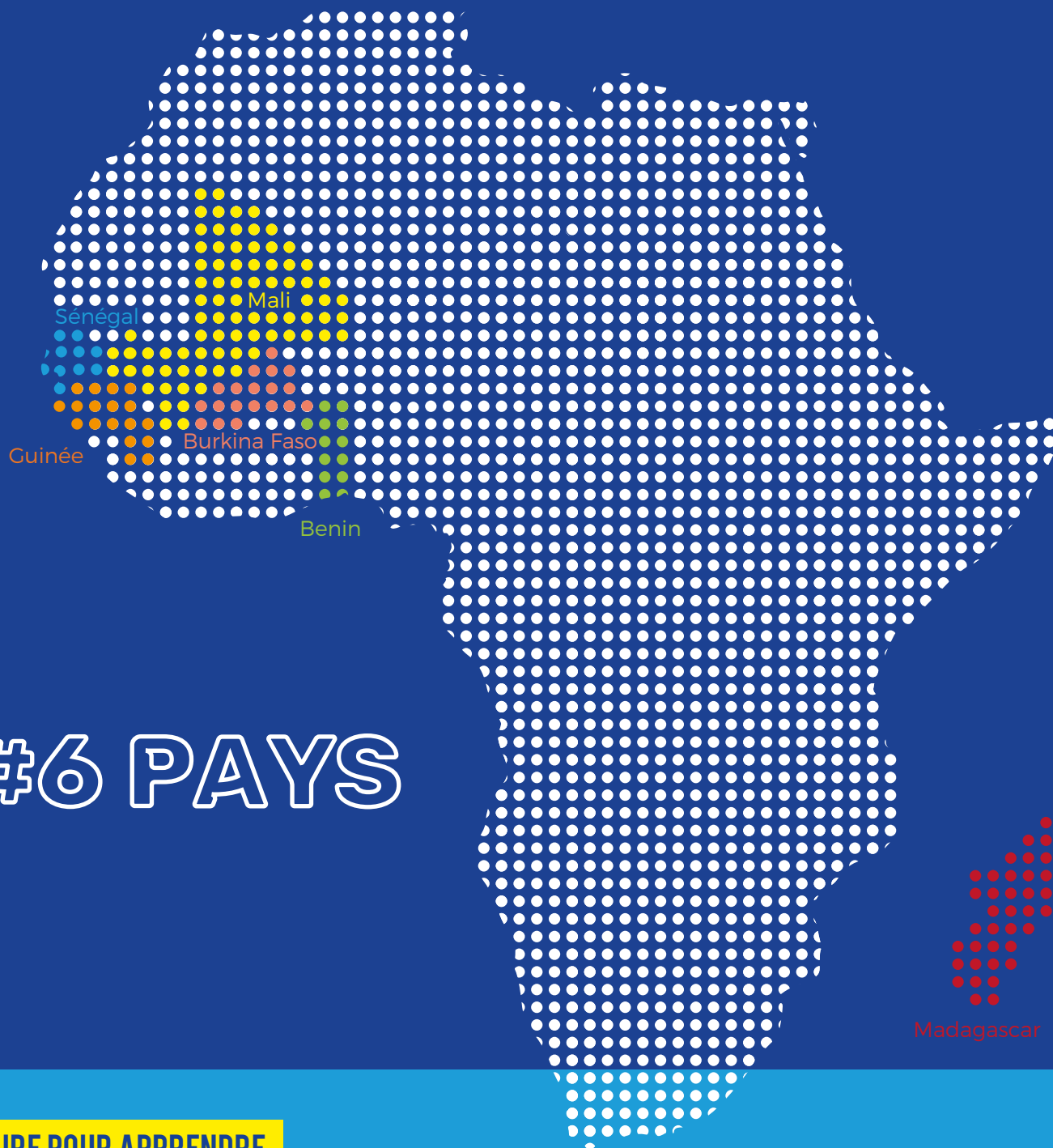
- # Entre chercheur·res académiques et praticien·nes du développement,
- # Entre chercheur·es de différentes disciplines,
- # Entre praticien·nes de différentes structures intervenant aux niveaux locaux, nationaux ou internationaux,
- # Entre les Nords et les Suds...

BiblioSud est une organisation non gouvernementale française (statut association loi 1901 française) créée en mai 2017. BiblioSud a pour objet, dans l'esprit du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de novembre 1994, le renforcement, la formation, l'aide financière ou matérielle, la modernisation par des techniques et projets innovants, partout dans le monde, des institutions et acteurs des bibliothèques publiques ou universitaires, des centres de documentations et de la chaîne du livre en général, pour leurs actions sur leurs missions-clés en terme d'informations, d'alphabétisations, d'éducatives et plus généralement d'accès à la culture. BiblioSud tire son nom du grec ancien βιβλιοθήκη : biblio, «livre» et des trois lettres SUD pour Solidarité, Urgence et Développement.

Les trois axes principaux de l'action de l'association BIBLIOSUD sont :

- # L'appui institutionnel aux acteurs du livre et de la lecture,
- # La formation et l'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture, de leurs tutelles ou de leurs publics,
- # La conduite de projet innovants notamment concernant le numérique.

INTRODUCTION



#6 PAYS

LIRE POUR APPRENDRE

RESSOURCES
éducatives



LE PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES ET SA COMPOSANTE III

Le projet Ressources Éducatives vise à **optimiser l'acquisition de connaissances et de compétences de l'éducation de base à l'ensemble d'une classe d'âge dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone** en améliorant leurs enseignements, en perfectionnant l'efficacité de leur transmission et en proposant aux élèves un écosystème de ressources éducatives pertinentes, et qui favorise l'égalité des chances de réussite pour tous·tes.

Ce projet a été initié par l'Agence française de Développement. Il s'articule en **trois composantes**. Les deux premières, mises en œuvre par l'UNESCO, entrejeu au renforcement des stratégies nationales et à l'amélioration de la production et de la diffusion de ressources éducatives de qualité. **La troisième vise à favoriser l'accès au livre de jeunesse et à la lecture**, que ce soit à l'école ou hors les murs, pour les élèves du primaire et du secondaire qui en sont aujourd'hui exclus pour des raisons sociales ou géographiques.

Cette composante III du projet accompagnera prioritairement le développement de l'environnement lettré dans 3 pays d'Afrique subsaharienne francophone, afin de concentrer ses activités en matière de renforcement de capacités là où les besoins sont les plus élevés et les gains d'efficacité potentiellement les plus importants. Le périmètre géographique pourra être élargi dans un second temps. Les 6 pays d'Afrique subsaharienne francophone suivants ont été présélectionnés par l'Institut français en lien avec l'AFD et le réseau culturel français : le Bénin ; le Burkina Faso ; la Guinée ; Madagascar ; le Mali ; le Sénégal.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif de la prestation est de cibler, sur la base d'une grille analytique et d'enquêtes sur le terrain, les trois pays où ce déploiement est le plus susceptible de présenter le meilleur ratio coût efficacité, au regard des objectifs généraux du projet Ressources éducatives et des objectifs spécifiques de cette composante III.

Pour cela, l'étude doit permettre d'atteindre les **deux résultats attendus** suivants :

- 1. UN DIAGNOSTIC EST ÉTABLI POUR CHAQUE PAYS :** Il s'agit de **dresser le panorama du secteur du livre et de l'éducation en analysant ses forces, ses faiblesses, les opportunités et les menaces** (les forces en présence, la structuration du secteur, les capacités locales, l'environnement institutionnel, légal et économique du secteur, la stabilité politique etc.), avec une attention particulière pour les zones à faible pénétration de l'écrit.
- 2. DES PERSONNES RESSOURCES LOCALES SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER AU PROJET SONT CIBLÉES ET PROPOSÉES :** Il s'agit de **contacter et rencontrer les acteur·ices et réseaux d'acteur·ices concerné·es**, en lien avec l'IF de Paris et le réseau culturel français ou binational sur place, et **d'identifier les ressources potentielles**, motivées et/ou mobilisables, pour contribuer au projet et soutenir une politique en faveur du livre et de la lecture au service des apprentissages, dans chaque pays.
- 3. UNE ANALYSE COMPARATIVE** sera produite, issue des différentes enquêtes menées elle permettra de **déterminer les 3 pays du panel pour lesquels l'effet levier sera le plus important** dans la mise en œuvre du projet, en prenant en compte particulièrement :
 - 1.** La stabilité politique et socio-économique du pays,
 - 2.** le niveau de structuration de la chaîne du livre,
 - 3.** la motivation des acteur·ices, et la possibilité de cofinancement des actions par les pouvoirs publics et autres acteur·ices,
 - 4.** la possibilité de conduire des actions dans des zones de faible pénétration de l'écrit.

MÉTHODOLOGIE

La stratégie de collecte de données s'appuie sur **une méthodologie mixte**, employant des méthodes à la fois **quantitatives et qualitatives, permettant de trianguler une diversité de sources**, primaires et secondaires, **dans chacun des 6 pays étudiés** afin de vérifier ou rejeter chaque résultat :

- 1. ÉTABLISSEMENT D'UNE GRILLE D'ANALYSE PONDÉRÉE PAR PAYS**
- 2. RECHERCHE DE DOCUMENTS ET DE DONNÉES EXISTANTS**
- 3. COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS D'ACTEUR·ICES-CLÉS ET PERSONNES-RESSOURCES, ET OBSERVATIONS DE TERRAIN**

Pour chaque outil, un **échantillonnage** est proposé et discuté avec le commanditaire. La proposition méthodologique repose sur une classification **des interlocuteur·ices selon leurs rôles et fonctions**. Elle se soucie d'être **adaptée aux spécificités des contextes institutionnels** des pays étudiés.

L'étude s'est fondée sur une approche basée sur le genre et a produit un certain nombre d'informations socio-économiques ventilées par sexe. Ces informations permettent de rendre visibles les inégalités afin qu'elles soient prises en compte directement dans le projet Ressources éducatives. Cette approche transversale, sensible à l'égalité des sexes, a concerné l'ensemble de la méthodologie (équipe évaluative, outils d'enquête, échantillonnage des personnes interviewées et constitution des groupes projets) Ce rapport est aussi rédigé en écriture inclusive, écriture déjà adoptée dans de nombreuses institutions, afin de participer à une meilleure représentativité des femmes dans les textes, là où le neutre masculin tend à les invisibiliser.

DÉROULÉ DES MISSIONS

Du fait du **contexte pandémique de la Covid 19**, et **des restrictions de déplacements** qu'elle a engendrées par **la fermeture des frontières** de la plupart des pays du panel, la tenue des missions de terrain ont été plusieurs fois reportées et enfin, annulées. La collecte des données, notamment pour renseigner les indicateurs de la grille d'analyse, ainsi que **les entretiens semi-directifs individuels, ont été effectués à distance**, grâce à **l'appui des différents Institut français (IF) sur place** et/ou de contacts spécifiques qu'ils nous ont indiqués localement.

Des interlocuteur·ices représentatif·ves des différents secteurs impliqués sur la question de la littérature jeunesse **ont été interviewé·es** entre novembre et janvier 2020. Ces entretiens ont été complétés par **des échanges courriels ou par messagerie instantanée**. Hormis pour le Burkina Faso, où une mission de terrain a pu avoir lieu du 19 au 26 octobre 2020, pour les cinq autres pays, les observations de terrain n'ont pas pu avoir lieu.



CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO- ÉCONOMIQUE



L'analyse du contexte socio-politique permet de déterminer la stabilité des instances politiques et institutionnelles, la situation sécuritaire, le niveau de pauvreté des pays et enfin, d'examiner l'environnement économique le plus favorable où le projet Ressources éducatives serait le plus à même d'avoir un effet de levier sur l'ensemble du territoire.

SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Ce critère d'évaluation vise à examiner **dans quelle mesure la stabilité des instances politiques et institutionnelles et la situation sécuritaire** du pays permettent le déploiement du projet Ressources éducatives sur l'ensemble du territoire national.

L'étude s'est intéressée à l'état de **la vie démocratique locale** et aux conditions de déroulement des dernières élections ainsi qu'au niveau d'insécurité que peuvent connaître certains pays, tenant compte notamment des indications du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères MEAE - France.

Sur la question de la situation politique et de sécurité intérieure, le panel de pays se partage en **trois groupes distincts**.

- **Un premier groupe** est constitué, sans surprise, du **Sénégal et du Bénin**, tous les deux reconnus pour leurs **stabilités politiques et institutionnelles**, et dont **les risques d'insécurité** n'empêchent pas le déploiement du **projet Ressources éducatives sur l'ensemble du territoire**.

Tout d'abord, le Sénégal a connu deux grandes alternances politiques. Le président Macky Sall est au pouvoir depuis 12 ans et effectue actuellement son 2^e mandat de six ans.¹ Il briguera vraisemblablement un troisième mandat, qui a été réduit à cinq ans, en 2024.

Le Sénégal semble ne pas être touché à ce stade par l'insécurité régionale grandissante. **Il existe néanmoins des risques dans les zones transfrontalières** déconseillées en raison de plusieurs incidents sécuritaires signalés dans ces zones (la frontière avec la Mauritanie, le Mali, la frontière de la Casamance avec la Gambie et au Sud avec la Guinée Bissao), et, à Dakar, les risques inhérents aux grandes agglomérations (vols avec agression, cambriolages).

Le Bénin dispose d'un régime démocratique stable, malgré des tensions occasionnelles lors des élections. Les dernières élections locales de mai 2020 se sont déroulées dans le calme, malgré une forte abstention². L'opposition, sortie affaiblie de ces élections locales, reproche **une centralisation des pouvoirs ainsi qu'un durcissement des libertés fondamentales** par le Président et homme d'affaires M. Patrice Talon³. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2021. Un risque sécuritaire existe à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger (un cas de kidnapping en 2019 et une attaque terroriste en 2020).

- **Un second groupe** est constitué par **Madagascar et la Guinée**. Ces pays connaissent **une stabilité démocratique et institutionnelle relative**. **Des missions sont possibles sur l'ensemble du territoire** des deux pays malgré des **risques** liés à la **criminalité** pour Madagascar (bandes armées etc.) et à **l'insécurité sous-régionale** pour la Guinée.

1 *Présentation du Sénégal*, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/>

2 *Élections au Bénin, un scrutin alme mais des craintes de fortes abstentions*, Jeune Afrique, 18/05/2020.

<https://www.jeuneafrique.com/963982/politique/elections-au-benin-un-scrutin-calme-mais-des-craintes-de-forte-abstention/>

3 Le nouveau code pénal pourrait conduire jusqu'à dix ans de prison pour diffusion d'information sur les opérations militaires selon Amnesty International.



© Octobre 2020 - Ouagadougou - Prospective et Coopération

À Madagascar, la situation politique s'est récemment stabilisée, après une période de forte instabilité politique (2009-2013). Les deux tours des dernières élections présidentielles de 2018, qui ont élu en janvier 2019 M. Andry Rajoelina, se sont déroulés pacifiquement et en bonne transparence, d'après les observateurs internationaux. Le président Rajoelina a été investi le 19 janvier 2019, pour un mandat de cinq ans. Les élections législatives de 2019 ont donné une très forte majorité à l'Assemblée nationale au président malgache pour mettre en œuvre ses réformes. Le gouvernement a lancé un plan pour l'émergence de Madagascar 2019-2023 qui vise à rattraper le retard économique du pays.

La Guinée semble être pour l'instant épargnée de la menace terroriste qui plane dans toute l'Afrique de l'Ouest. Le pays est surtout caractérisé par **ses manifestations sociales récurrentes**, mobilisant notamment les syndicats enseignants. Le référendum sur le projet de Constitution et les dernières élections du 18 octobre 2020 ont ainsi donné lieu à des mouvements sociaux qui ont fait plusieurs morts et des emprisonnements abusifs⁴. Le pays est aussi pénalisé sur ce critère pour **les retards de paiement récurrents dans la fonction publique** qui indiqueraient des problématiques plus profondes de bonne gouvernance des affaires publiques. La réalisation du projet est possible sur l'ensemble du territoire, classé en

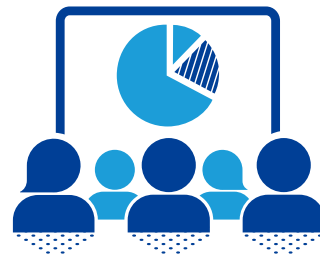
⁴ En Guinée, des centaines de personnes toujours emprisonnées après la réélection d'Alpha Condé, Le Monde Afrique, 08/01/2021.

vigilance renforcée du fait notamment de la menace terroriste régionale, en particulier sur ses zones transfrontalières. Le projet devra circonscrire le risque de défaillance de l'État en tant que partenaire.

- **Un troisième groupe** est constitué du **Burkina Faso** et du **Mali**, qui présentent une **insécurité marquée sur une grande partie de leurs territoires** et une fragilité démocratique et institutionnelle. Le projet devra tenir compte de la faiblesse de l'autorité publique dans les zones de faible pénétration de l'écrit.

Le Mali traverse une période d'instabilité et de conflits depuis **le coup d'état** de 2012, **et l'occupation du nord du pays par des groupes armés**. La MINUSMA⁵ intervient depuis juillet 2014. Suite **au coup-d'état de septembre 2020** par une junte militaire, un gouvernement de transition est en place pour a priori 18 mois. Le risque sécuritaire est important : plusieurs groupes terroristes sont actifs dans le centre et le nord du pays, frontière avec la Mauritanie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. L'insécurité est tangible sur la totalité du territoire, en particulier dans les zones ou lieux perçus comme étant des symboles du pouvoir étatique ou des forces internationales..

Depuis 2015, **le Burkina Faso** est revenu à un régime démocratique plus stable. Les élections de novembre 2020 ont vu la réélection de Roch Marc Kaboré, avec 58% des suffrages, et se sont déroulées dans un calme relatif. Mais **l'État central, sous pression djihadiste, reste faible voire absent** sur certaines portions du territoire national. **La problématique sécuritaire** continue à croître sur la totalité du pays, et engendre actuellement **des déplacements massifs de populations**⁶.



RÉSULTAT

Le Bénin, Madagascar, le Sénégal sont les pays les mieux placés en termes de stabilité institutionnelle et sécuritaire. La Guinée, malgré une situation sécuritaire favorable, est pénalisée par les mouvements sociaux qui émaillent sa vie politique. **Le Burkina Faso et le Mali sont sanctionnés par leurs situations sécuritaires** : l'existence de zones de non-droit et les déplacements massifs de populations nécessiteraient une adaptation plus importante du projet pour atteindre l'ensemble des publics cibles, notamment dans les zones de faible pénétration de l'écrit.



5 Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

6 Les autorités burkinabè ont dénombré 453 000 personnes déplacées entre janvier et août 2020 selon les Nations Unies.

[New.un.org/fr/story/2020/08/1075162](https://www.un.org/fr/story/2020/08/1075162)



STABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Ce critère d'évaluation vise à examiner **la stabilité socio-économique** des pays dans la perspective de déterminer les pays **où l'environnement économique est le plus favorable** et où le projet serait le plus à même d'avoir un **effet levier le plus fort**. Il s'intéresse aux **principaux indices macroéconomiques et sociaux** ainsi qu'aux statistiques globales des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux relevant de l'égalité des sexes (ODD5) et de l'éducation (ODD4).

Il a été difficile de classer les pays sur la base de l'analyse des indicateurs choisis pour ce critère. Néanmoins celui-ci semble confirmer **le lien entre bonne gouvernance et développement** : le Sénégal et le Bénin, sont les pays qui à la fois disposent de plus de revenus et présentent les meilleurs climats des affaires et indices de perception de la corruption. A contrario, Madagascar - le pays le plus pauvre du panel - et la Guinée se singularisent par un climat des affaires et un indice de perception de la corruption particulièrement mauvais. Un dernier groupe de pays est constitué par les pays sahéliers, à la fois très pauvres, mais dont l'environnement semble moins délétère pour le secteur privé, malgré le contexte.

Le Sénégal présente une des croissances économiques les plus fortes du continent africain (5,3 % en 2019), mais qui a été fortement impacté par la pandémie de la Covid 19. C'est le pays du panel qui **offre le meilleur climat des**

affaires⁷ et le meilleur indice de perception de la corruption⁸. Le développement rapide de la richesse du pays (le Sénégal possède le RNB/hab le plus élevé du panel) ne semble pas s'accompagner d'avancées sociales aussi significatives. : entre 1990 et 2019 **la durée moyenne de scolarisation n'augmentait que d'1 année (la portant à 3,2 ans en 2019)** alors que le RNB/hab progressait sur la même période de près de 47.8 %. Aussi on peut noter que si le Sénégal possède un RNB/hab plus de deux fois supérieur à Madagascar son IDH (0,512 en 2019) y est moins fort.

Le Bénin connaît également une croissance forte ces dernières années (6.4 % en 2019). **Il a été considéré comme un bon élève par le FMI**, tant par ses efforts en termes de bonne gouvernance que par ses indicateurs économiques. Les réformes impulsées par le président Patrice Talon ont valu le prix **Global Markets 2019** au ministre de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni.⁹ **Même si le Bénin progresse de quatre places par rapport au classement 2019 du Doing Business 2020 (DB/2020)** sur le climat des affaires, publié par la Banque mondiale en décembre 2019, il **n'apparaît encore qu'au 149^e rang dans le classement mondial et fait moins bien que le Mali.**¹⁰ On notera que le pays connaît le coefficient GINI le plus fort du panel (47,8 en 2015), décrivant une société dont la **répartition des richesses est de plus en plus inégale** depuis le dernier calcul datant de 2003. **Pour le Bénin**, entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 8 années, **la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2.2 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 7.3 années.**

7 L'indice *Doing Business* de la Banque mondiale mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 190 pays, depuis 2014. Un classement élevé signifie que l'environnement réglementaire du pays est favorable aux activités commerciales.

8 Depuis 1995, l'ONG Transparency International publie chaque année un indice de perception de la corruption classant les pays selon le degré de corruption perçue dans un pays. L'indice est élaboré à l'aide d'enquêtes réalisées auprès d'hommes d'affaires, d'analystes de risques et d'universitaires résidant dans ces pays ou à l'étranger.

9 Un grand pas en avant pour l'économie béninoise, Jeune Afrique, 25/02/2020, <https://www.jeuneafrique.com/mag/899702/economie/un-grand-pas-en-avant-pour-leconomie-beninoise/>

10 Ibid.



Le RNB par habitant.e du Bénin a progressé de près de 52.6 % entre 1990 et 2019.¹¹

RANG REGIONAL-
CLASSEMENT DOING BUSINES

PAYS	DB 2020	DB 2019
Sénégal	20	22
Mali	27	25
Bénin	28	31
Burkina Faso	29	29
Guinée	32	30
Madagascar	36	35

Le Mali présente une économie à faible revenu, peu diversifiée et très exposée aux fluctuations du cours des matières premières : la forte croissance de 2019 (5 %) se base essentiellement sur les productions agricoles (coton) et minières (or).¹² **La forte croissance démographique et le changement climatique** forment des risques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Du fait de la crise sécuritaire, **le taux d'extrême pauvreté a atteint, en 2015, 47,2 %** de la population, pour redescendre, en 2019, à 42,7 %. Cette pauvreté se concentre à 90 % dans les zones rurales du sud pays où la densité démographique est la plus importante.¹³ En 2019, **le Mali présentait l'IDH le plus faible du panel des 6 pays étudiés** et un des IDH les plus faibles du monde (222^e sur 228 pays) soulignant les besoins urgents du pays en termes de développement. Malgré cela, l'indicateur mixte de la Banque Mondiale sur la facilité à faire des affaires classe le **Mali à 148^e place** sur 190 pays, devant le Bénin et le Burkina Faso.

11 *Bénin*, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BEN.pdf

12 *Mali*, Fonds africain de développement, 2020, <https://www.afdb.org>

13 Données de la Banque Mondiale, 2020, <https://www.banquemondiale.org>

Le Burkina Faso connaît également une forte croissance économique, malgré les crises politiques et militaires, avec une croissance 6,8 % de son Produit Intérieur Brut (PIB) en 2018¹⁴. Depuis 2016, le développement du Burkina Faso est soutenu par un programme d'investissements publics du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 qui permet de mieux orienter les choix macro-économiques et sociaux du pays à long terme. Mais l'économie reste fragile, et sa croissance reste insuffisante face à l'augmentation de la population. Le RNB par habitant-e du Burkina Faso a progressé de près de 109.0 % entre 1990 et 2019¹⁵. Cependant, 40 % de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté. Dans le rapport (DB/2020), la Banque mondiale positionne le Burkina au **151^e rang mondial sur les 190 pays** concernés par l'étude.

La Guinée présente également un système économique en croissance fondé sur une économie peu diversifiée et structurellement vulnérable. Malgré les réformes structurelles récentes, les performances économiques ne se sont pas traduites par des améliorations des conditions de vie. L'économie informelle correspond à plus de 50 % de l'économie du pays. Plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Concernant **le climat des affaires, la situation guinéenne se dégrade : l'édition 2020 du rapport Doing Business relègue la Guinée de la 152^e à la 156^e place** au niveau mondial (et de 30 à 32 au niveau régional). Des progrès ont été accomplis en matière de délai et de coût de création d'entreprises mais le climat des affaires reste

miné par la faiblesse du cadre juridique, l'insuffisance des infrastructures énergétiques et de transport (seulement 25 % du réseau routier bitumé, à peine plus de 1 000 km de chemins de fer, etc.), les lourdeurs administratives et les pratiques de corruption. **La Guinée est aussi classée parmi les pays les plus corrompus dans le monde**, occupant la 130^e place sur 180 pays de l'Indice de la Perception de la Corruption dans le secteur public de Transparency International (2019)¹⁶.

En termes de développement social entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance **en Guinée** a augmenté de 11.6 années, **la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 1.6 années.**

BURKINA FASO	BÉNIN	GUINÉE
RNB/HBT 2120\$	RNB/HBT 3310\$	RNB/HBT 2520\$
IDH : 0,452	IDH : 0,545	IDH : 0,477
MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
RNB/HBT 1660\$	RNB/HBT 2360\$	RNB / HBT 3340\$
IDH : 0,528	IDH : 0,434 ¹⁷	IDH : 0,512 ¹⁸

14 Ibid.

15 *Burkina Faso*, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BFA.pdf

16 Selon l'ONG, il y a une forte corrélation entre « corruption et crise démocratique » sur le continent. Dans son rapport, Transparency International conclut que les pays qui ont un indice inférieur ou égal à 34 sont des régimes semi-autoritaires, quand ceux qui ont un indice inférieur à 30 sont des régimes autoritaires. En Afrique subsaharienne, 13 pays, dont la Guinée (138^e), ont obtenu un indice inférieur à 30.

17 *Mali*, Countryeconomy.com, 2020, <https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/mali>

18 *Sénégal*, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/SEN.pdf



© 2015 - ONG Agir.avec.madagascar - Alain CYRE

Madagascar a une économie vulnérable malgré une forte croissance. Dès son élection de 2019, le nouveau président a annoncé la mise en place d'un plan pour relever l'économie de son pays en 5 ans : l'IEM (Initiative Émergence Madagascar) par lequel il souhaite se hisser aux normes des pays émergents et rattraper le retard accumulé ces dernières décennies. En effet, **la situation sociale est très dégradée avec une population dont les ¾ vit en dessous du seuil de pauvreté.** Les inégalités sociales et géographiques sont très marquées.

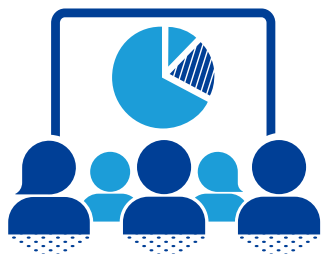
C'est le seul pays du panel dont le RNB par habitant-e est en décroissance. Entre 1990 et 2019, on note une baisse de 10,4 %.¹⁹ **Madagascar est fortement pénalisé par un indice de perception de la corruption le plus élevé du groupe et le climat des affaires le moins favorable.** La situation ne semble pas évoluer favorablement : le rapport DB/2020 classe Madagascar à la 163^e place, faisant chuter le pays de 2 rangs par rapport à l'année précédente. Le pays connaît également de fortes inégalités de richesses si l'on considère son score élevé sur l'indicateur GINI

	BÉNIN	BURKINA FASO	GUINÉE	MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
Taux d'alphabétisation de la population adulte (<15 ans)	42.4	41.2	32	74.8	35.5	51.9
Proportion d'enseignants dans le cycle primaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonctions ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (notamment dans le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné.	70	88	75	15	52	79
Moyenne du nombre d'années de scolarisation total	3.8	1.6	2.8	6.1	2.4	3.2
Moyenne du nombre d'années de scolarisation des filles	2.4	1.1	1.5	6.4	1.7	1.9

19 *Madagascar*, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://www.hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

Mais, si l'on considère **les indicateurs de développement durable**, issues du Rapport de développement humain 2020, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), **Madagascar présente les meilleurs indicateurs** en termes de moyenne du nombre d'années de scolarisation et du nombre d'années de scolarisation des filles, malgré un niveau très insuffisant de formation des enseignant-es, qui interroge sur la qualité des cours prodigués.

Madagascar est suivi du Sénégal, qui fait moins bien notamment en termes de scolarisation des filles, puis du Bénin. **Le Burkina Faso, la Guinée et le Mali** présentent de très faible **taux d'alphabétisation de la population adulte**²⁰ et de faibles **proportions d'enseignant-es formé-es dans le cycle primaire**²¹.



RÉSULTAT

Pour ce critère, **le Burkina Faso et le Mali répondent au mieux aux attentes**

de l'Institut français, par la conjonction de besoins sociaux extrêmes et d'un écosystème économique qui n'est pas défavorable au secteur privé en comparaison de Madagascar ou de la Guinée qui semblent, à ce titre, présenter des déficiences importantes. Le Sénégal et le Bénin sont les pays les plus riches du panel et offrent un climat des affaires les plus satisfaisants.



20 Les taux sont respectivement de 41,2 %, 32 % et 35,5 % selon les données des Nations unies.

21 Ces taux sont respectivement de 88 %, 75 % et 52 % selon les données des Nations unies.





ÉTAT DES LIEUX DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LOCALES



Il s'agit ici d'examiner les capacités institutionnelles que les États des six pays du panel mettent à la disposition des ministères de la Culture et de l'Éducation et de leurs démembrements pour développer une politique du livre au en faveur des scolaires.

CADRE NATIONAL & LÉGISLATION ET POLITIQUE DU LIVRE ET DE LA LECTURE PUBLIQUE

Ce critère d'évaluation vise à examiner **le cadre national et législatif sur le livre et les biens culturels** en vigueur dans chaque pays de l'étude, afin **d'évaluer l'écosystème national de la chaîne du livre** dans son ensemble. Les critères suivants ont fait l'objet d'une attention particulière : **l'existence d'une loi / un cadre législatif sur le livre ; des capacités opérationnelles** des Directions du livre et de la Lecture publique et / ou des établissements publics en charge du livre ; l'existence **d'un dépôt légal / ISBN** qui renseigne sur la capacité d'un Etat à comptabiliser et à conserver l'édition nationale (Dépôt légal), et à organiser son édition (ISBN) ; l'existence **d'une fiscalité favorable au secteur du livre ; la ratification de six textes internationaux essentiels** concernant les taxations des produits culturels, les droits d'auteur et les reconnaissances universitaires.

À la lumière des travaux d'analyse réalisés, il ressort que **le Sénégal, le Burkina Faso, Madagascar** et, dans une moindre mesure, le Bénin, ont doté les pouvoirs publics culturels d'un cadre législatif, institutionnel et / ou opérationnel relativement structuré sur lequel le projet Ressources éducatives pourrait s'appuyer pour le développement de la littérature jeunesse.

Le Sénégal présente la plus forte capacité institutionnelle en faveur du livre parmi les pays évalués. La Direction du Livre et de la Lecture publique est une des directions les plus grandes du ministère de la Culture et de la Communication comptant une vingtaine d'agent-es. Elle est chargée d'étudier toutes les questions relatives à la création, à l'édition,

à l'impression, à la diffusion, et à la distribution commerciale du livre. Cette direction dispose de deux outils financiers majeurs au service du secteur livre jeunesse. Tout d'abord, elle gère **un Fonds d'aide à l'édition** doté de 600 millions de FCFA annuels (environ 1 million d'euros). Ce dispositif permet notamment **de soutenir le secteur éditorial**, notamment par **l'acquisition d'ouvrages d'auteur-ices sénégalais-es, le financement de la participation des auteur-ices et éditeur-ices** sénégalais-es aux grands salons et foires internationales, le financement du programme d'activités **des associations professionnelles** de la chaîne du livre. Il a ainsi financé l'édition de 136 nouveaux titres d'ouvrages édités par les différentes maisons sénégalaises en 2019. Par ailleurs, la direction dispose **d'une ligne budgétaire additionnelle de 100 millions de FCFA (152 500 €) dédiée à la lecture publique** pour équiper les structures et **renouveler les collections** des réseaux de lecture publique. En janvier 2021, deux nouveaux centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) sont inaugurés et un troisième sera inauguré courant mars 2021. Au niveau législatif, le Sénégal a mis en place depuis de nombreuses années **un régime fiscal favorable aux livres** et à l'édition. **Un consultant juriste travaille actuellement à la rédaction d'une loi sur le livre** et examinerait dans ce cadre la possibilité de **détaxer les intrants**, sur le modèle du Maghreb, répondant à une doléance importante des éditeur-ices sénégalais-es. En revanche, le Sénégal n'est pas signataire de certains accords internationaux essentiels pour le développement des industries créatives (accords de Florence, Nairobi, Beyrouth, Paris et Genève).



▲ Nouveau CLAC de la région de Sédhiou (Sénégal) inauguré en janvier 2021

L'Accord de Florence pour l'importation d'objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel, (1950), ainsi que le protocole de Nairobi de 1976, visent à faciliter la libre circulation des objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel, entre les pays signataires en réduisant les obstacles douaniers (taxations, démarches etc.) qu'ils pourraient rencontrer.

L'Unesco estime que cet accord et ce protocole ont participé considérablement à l'accroissement significatif de la production et des échanges éducatifs, scientifiques et artistiques mondiaux et ont ainsi permis des progrès inédits.

Au Burkina Faso, malgré des ressources financières et humaines très restreintes, **les autorités publiques s'efforcent de structurer un environnement institutionnel et juridique favorable au secteur du livre.**²² Sur le plan international, le Burkina Faso **a ratifié les six accords internationaux facilitant le développement du livre** ; sur le plan national, **c'est le pays qui dispose du cadre législatif le plus sécurisant pour le secteur** : dès 1996, le pays a adopté la loi d'application sur le Dépôt Légal, puis en 2017, une stratégie nationale de développement du livre ainsi qu'un arrêté définissant le fonctionnement des CELPAC ; en 2019, **une loi sur la protection littéraire et artistique** a été votée ainsi **qu'une Loi d'orientation de la filière du livre et de la lecture publique**. Par ailleurs, le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme possède une Direction générale du livre et de la lecture publique qui porte la politique de la lecture publique à travers le Centre National de Lecture et d'Animation Culturelle (CENALAC), celle de la chaîne du livre et du développement éditorial à travers la Direction du livre et du développement éditorial, et celui du dépôt légal à travers la Bibliothèque Nationale du Burkina Faso. Le CENALAC a initié une structuration de la lecture publique au Burkina Faso et organise activement le fonctionnement de 34 Centres de lecture publique et d'actions culturelles (CELPAC) dans l'ensemble du pays. **Le CENALAC dispose d'un budget annuel d'un montant de 20 millions de CFA (30 000 euros) pour les acquisitions d'ouvrages.** Enfin on notera que le livre **bénéficie d'une exonération de la TVA.**

22 Profil culturel des pays du sud membres de la Francophonie, Un aperçu de trois pays de l'UEMoA, Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, OIF 2010



© CC0 - Ecole Khar Yalla à Dakar, Sénégal - Richard Nyberg, USAID

En dépit de faibles moyens institutionnels, d'un cadre législatif insuffisant, et d'un *turn over* relativement important des ministres, **l'administration culturelle malgache donne aujourd'hui des signaux favorables au secteur du Livre et de la Lecture publique.** Celui-ci bénéficie depuis le début de 2020 d'un établissement public à caractère administratif doté d'un budget autonome, en charge notamment des questions du Livre et de la coordination de la Lecture publique à un niveau national. Cet établissement a désormais pour mission de **centraliser et coordonner la politique du livre et de la lecture publique au niveau national.** Cette nouvelle structuration administrative, déconcentrée au niveau des 22 régions, pourrait permettre au projet Ressources éducatives **de garantir une politique d'acquisition d'ouvrages jeunesse régulière structurante pour le secteur.** La nouvelle politique de construction et d'acquisition d'ouvrages pour les réseaux de CLAC démarrera en 2021. Par ailleurs, la nouvelle ministre de la

Culture et le nouveau directeur de la Bibliothèque sont bien accueilli-es par les acteur-ices du livre. **Enfin, Madagascar dispose d'un régime fiscal favorable aux livres et à l'édition.**



À Bibliothèque nationale de Anosy, 2020,
© Midi Madagasikara

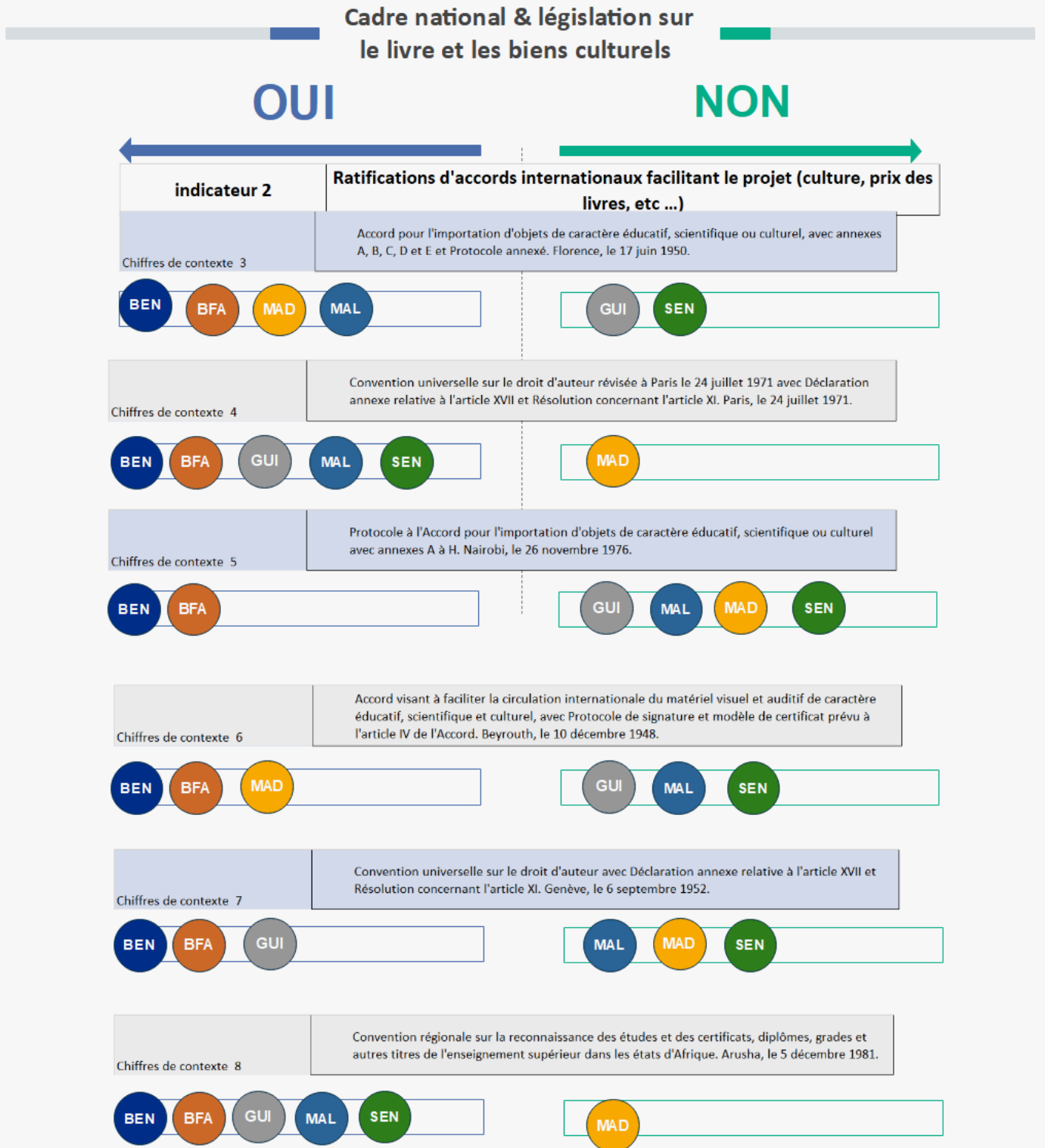
Au Bénin, la politique du livre est en voie de redynamisation à la faveur notamment d'un **projet de loi** sur le livre qui devrait être voté en février 2021. La politique nationale du livre et de la lecture publique devrait notamment apporter une réponse claire à la question du prix unique du livre, et permettre l'harmonisation des pratiques de gestion et d'animation dans le réseau public de lecture²³. À défaut de loi sur le livre, **un plan stratégique est acté annuellement. Il a notamment pour objectif de professionnaliser le secteur de l'édition** et prévoit des apports financiers publics ciblés en fonction des besoins. Les éditeur-ices doivent désormais recevoir un agrément du ministère de la Culture pour pouvoir exercer. Mais à l'heure actuelle, **la Direction des Arts et du Livre ne dispose pas de budget dédié**. Il existe **un fonds d'aide à la culture** au Bénin, dont la dotation s'élève 1,2 milliards de FCA. Mais ce fonds bénéficie, de fait, très peu au secteur éditorial. La **Bibliothèque Nationale** du Bénin **manque de ressources** clefs pour exercer son activité (fonds, internet, etc.). Elle apparaît comme **un établissement décrépi et sous-utilisé** par son ministère de tutelle. Le changement de direction intervenu fin 2020, sous l'impulsion d'un éditeur apprécié des acteur-ices du livre, se justifie par la transformation prochaine de la Bibliothèque nationale en un établissement public autonome, disposant d'un budget et d'un périmètre d'actions propres. Cette évolution pourrait ouvrir des opportunités pour un meilleur soutien public du secteur. **Le Bénin pratique une exonération de la TVA sur le livre et a ratifié l'ensemble des accords internationaux essentiels pour l'industrie du livre.**

L'ISBN / ISSN est un référencement mondial qui permet la compilation et la mise à jour des catalogues utilisés sur le marché du livre et des **bases de données bibliographiques**. Il est mis en place nationalement à travers un **Dépôt légal des productions littéraires**, et est essentiel pour que les **auteur-ices** puissent bénéficier de leurs **droits**.

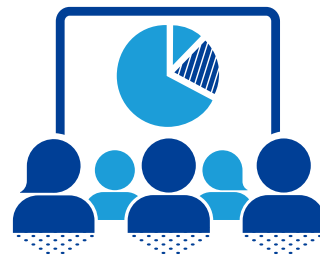
Le Mali bénéficie d'une forte **tradition du livre** et du manuscrit, et profite actuellement d'une conjoncture favorable pour le secteur. La nomination au gouvernement, pour les 18 mois de transition, de **Kadiatou Konaré** (fondatrice de la maison d'édition malienne Cauris Livre) comme **ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat**, laisse présager un **engagement fort des autorités dans le secteur du livre**. Le Mali a aussi signé plusieurs textes internationaux et nationaux pour réglementer ce secteur. Par exemple, la question du droit d'auteur est gérée par un établissement public national : le Bureau malien du Droit d'Auteur (depuis 1982). **La Bibliothèque Nationale du Mali**, fondée sur l'héritage de l'Institut français d'Afrique noire du colonisateur français, **exerce depuis 1984** son activité de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire national. Depuis 2007 le pays dispose d'un suivi ISSN/ISBN. À la demande des acteur-ices de la chaîne du livre, **une politique du livre est en cours d'élaboration** ; celle-ci a été **retardée du fait du coup d'état** de l'automne 2020, mais devrait pouvoir avancer début 2021.

23 Promotion du livre au Bénin : 2020 sous d'heureux auspices, Par Josué F. MEHOUEOU, 23 décembre 2019

GRAPHIQUE 1 - RATIFICATIONS D'ACCORDS INTERNATIONAUX FACILITANT LE PROJET (CULTURE, PRIX DES LIVRES, ETC).



En Guinée, la politique culturelle tarde toujours à être une réalité dans le pays²⁴. Au sein du ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine historique, la **direction du Livre et de la Lecture Publique** compte pourtant un effectif conséquent de 15 personnes. Mais sur un périmètre d'action réduit, elle **ne dispose pas de budget dédié**, puisque le budget culturel est partagé avec celui du sport²⁵. Cette absence de visibilité budgétaire freine la direction dans la planification de ses activités. D'ailleurs, la Guinée est le seul pays du panel qui affirme ne pas avoir de plan national de développement de la lecture. Dès lors, **une des priorités actuelles de cette direction est d'impulser la constitution de réseaux professionnels privés**. L'objectif déclaré est que les acteur·ices privé·es du livre puissent faire du lobbying auprès de l'État, de façon organisée, pour que celui-ci finance davantage le secteur culturel. Concernant la lecture publique, un établissement public coordonne le réseau des CELPAC. La Bibliothèque nationale de Guinée devrait également devenir un établissement public bénéficiant d'une dotation annuelle de l'Etat, condition préalable au développement d'une politique publique du livre. À ce jour, le dépôt légal à la Bibliothèque nationale n'est pas obligatoire, mais seulement volontaire, et n'est pas enregistré sous un **ISBN propre à la Guinée** mais se fait à travers la nomenclature française. **Cette situation est un indicateur d'une faible organisation de la chaîne du livre et souvent, d'un désintérêt de l'action publique envers ce secteur**. Sous l'impulsion des acteur·ices privé·es du Livre, le ministère de la Culture affiche pourtant l'ambition de faire de la Guinée « la capitale africaine de la littérature ». Comme le Sénégal, **la Guinée n'est pas signataire d'importants accords internationaux pour le secteur** (Florence, Nairobi, Beyrouth, Paris et Genève).



RÉSULTATS

Il ressort de cette analyse croisée que parmi les six pays consultés : **Le Sénégal, le Burkina Faso, Madagascar et le Bénin ont doté les pouvoirs publics culturels d'un cadre légal, institutionnel et / ou opérationnel structuré** sur lequel le projet Ressources éducatives pourrait s'appuyer pour le développement du secteur du livre jeunesse et de la lecture publique.

Le Sénégal, Madagascar et le Burkina Faso se distinguent particulièrement, puisqu'ils disposent d'un budget réservé à la commande publique de livres jeunesse. Ces instruments financiers sont déterminants pour la viabilité du secteur du livre jeunesse dans ces pays, et sont un gage pour la réussite du projet. À ce jour, une démarche de structuration du secteur du livre jeunesse ne peut pas se fonder uniquement sur les achats non obligatoires par les familles, pour pérenniser la filière dans les pays de l'étude.

24 Rapport de l'étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée, par le Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs - GTLME, 2016.

25 Après l'édition de ce rapport, le ministère de la Culture et celui du Sport ont été scindés en deux institutions distinctes fin janvier 2021. La nomination du nouveau ministre de la Culture était attendue.

POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES CURRICULA

Ce critère vise à évaluer la prise en compte des enjeux liés au livre et à la lecture par la communauté éducative (ministère de l'Éducation, organismes chargés de la formation initiale et continue des enseignant-es, chef-fes d'établissements, corps enseignant...), notamment à travers :

- **LA PRÉSENCE D'UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION DE BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE**
- **LA PRÉSENCE DE BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE**
- **L'ACHAT ANNUEL POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES**
- **LA PRÉSENCE DE BIBLIOGRAPHIE NATIONALE D'OUVRAGES (NATIONAUX OU INTERNATIONAUX) AU PROGRAMME**
- **LA PRÉSENCE DE FORMATION AU LIVRE JEUNESSE DANS LES CURRICULA**

Le Sénégal, apparaît sur la question éducative, très avancé comparé aux cinq autres pays du panel. C'est l'analyse que l'on peut faire de l'adoption et la mise en œuvre pour la période 2018-2030 du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET), pour l'éducation et la formation. Il y développe **un volet significatif axé sur le numérique**. Le ministère à cet égard a lancé en 2019 **la plateforme SIMEN-Système d'information et de management de l'Éduca-**

tion nationale²⁶. Cet outil de gestion, soutenu par le gouvernement japonais avec 591,2 millions de francs CFA, permet l'amélioration du suivi de pilotage des objectifs stratégiques du Ministère ainsi que **la mise à disposition des élèves de ressources éducatives numériques**. Le **renforcement des capacités des enseignant-es et l'amélioration de l'environnement des apprentissages numériques** du personnel d'encadrement sont également prévus dans ce plan. Au Sénégal, **les enseignants** sont de manière générale diplômé-es (un diplôme de baccalauréat est nécessaire pour enseigner au primaire) et, selon les autorités locales, formé-es **régulièrement aux enjeux de la lecture**, avec dans les écoles normales un enseignement sur le livre jeunesse, selon la déclaration des acteur-ices interviewé-es.

La politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique a libéralisé le secteur de production de ressources éducatives en 2014. **Des efforts importants ont été faits pour doter les enfants du primaire en ressources pédagogiques** (2,5 manuels par enfant) Un rattrapage est en cours de développement pour les enfants du collège et du lycée. **Le Sénégal dispose d'une bibliographie nationale d'ouvrages**, avec des romans conseillés pour le collège et le lycée. **Le pays apparaît néanmoins faiblement doté en bibliothèques scolaires**. Cette situation est pointée comme un point faible par le ministère, mais **une réflexion émerge sur la possibilité de développer des bibliothèques numériques**.

Au Burkina Faso, la problématique de l'éducation primaire et de l'alphabétisation est une priorité nationale pour le gouvernement depuis plusieurs décennies. Ce fort investissement a été suivi d'effets avec **l'augmentation depuis 2010 du Taux Brut de Scolarisation en primaire**. Il dépassait, en 2018, 90 % de la population correspondante. Cette politique

26 SIMEN, Ministère de l'éducation national du Sénégal, 2020, <https://education.sn/fr/standard/82>

publique sur les infrastructures est régie par différents **décrets qui obligent aujourd'hui les nouveaux établissements à prévoir des bibliothèques scolaires** en leur sein. Dans le décret n°2008-236 portant sur l'organisation de l'enseignement primaire, il est dit : « Toute école primaire doit être réalisée sous forme de complexe scolaire. [...] le complexe scolaire comprend obligatoirement : [...] - une bibliothèque scolaire ». En 2019, sur les 15 345 établissements primaires, on aurait répertorié 791 bibliothèques scolaires (5 % des établissements primaires), et sur les 4071 établissements du post primaire et secondaire, on aurait recensé 447 bibliothèques (10,9 %). **À l'image de cette politique de construction de bibliothèques, les investissements publics en termes d'éducation restent insuffisants.** On constate des lacunes généralisées en ressources pédagogiques. L'ouverture du marché n'a pas permis d'endiguer le manque de manuels scolaires, puisqu'on trouve en moyenne 1 manuel pour 2 élèves.²⁷

Confronté à l'accroissement significatif de sa population scolarisable, **le Bénin souffre du déficit qualitatif et quantitatif du personnel enseignant.** Ainsi, pour l'année académique 2019-2020, les besoins du système éducatif s'élèveraient à 7397 enseignants pour le primaire et à 14 332 pour le secondaire général.²⁸ Globalement près de 75 % de la population est analphabète, malgré un taux brut de scolarisation en primaire significatif (122 %). Le Plan Sectoriel de l'Éducation prévoit une augmentation du taux d'alphabétisation qui passera de 43,1 % en 2015 à 59,9 % en 2030. Pour cela, **le PSE 2018-2030 prévoit une ambitieuse politique de construction scolaire (6 000 salles de classe prévues en 2021) et le recrutement massif d'enseignants** pour améliorer le ratio maître -élève. De nombreux enseignants sont

rentrés dans le système sans diplôme mais ont été pris en charge par des formations continues. Ils ne sont pas formés à la littérature spécifiquement et **le niveau des enseignants est jugé très faible.** Concernant les ressources éducatives, les manuels scolaires sont régulièrement édités. Les ministères ont ouvert les droits à la reproduction sur les ouvrages scolaires pour permettre aux imprimeurs d'éditer directement les documents et de les mettre en vente chaque année. **Le Bénin a déclaré avoir une bibliographie officielle concernant la littérature jeunesse,** mais n'a pas de politique de construction de bibliothèques scolaires et d'acquisition de livres pour les bibliothèques scolaires active sur le territoire.



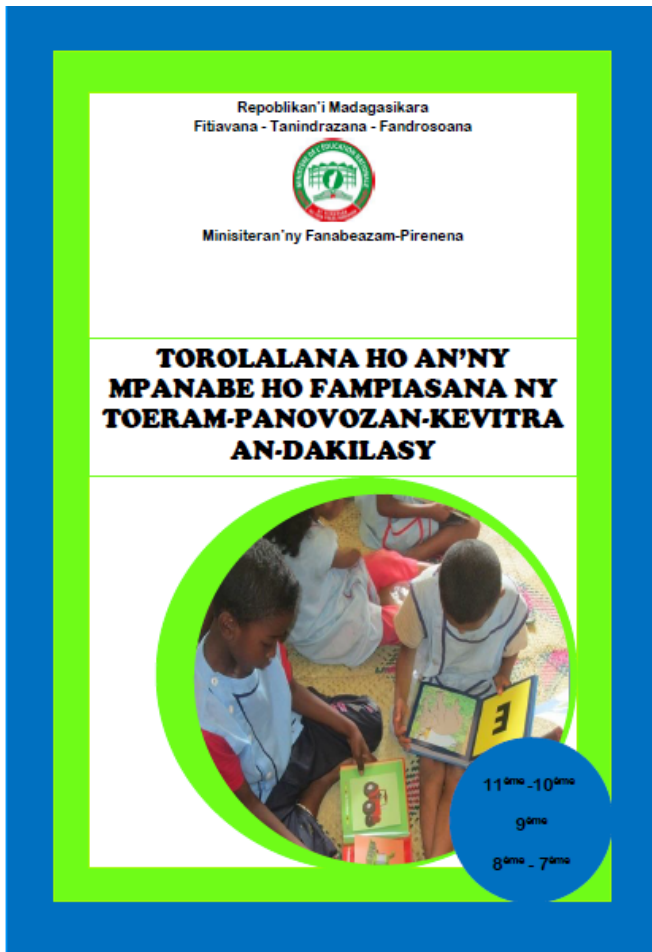
▲ Écoles, Toffo, Bénin, 2018
© Fondation Regards D'Amour

À Madagascar, le projet Ressources éducatives **s'avère cohérent avec la politique sectorielle** en vigueur, et s'insère dans **un calendrier favorable,** à l'heure de la révision des curricula des enseignant·es et des ressources pédagogiques. Le Plan sectoriel de l'éducation 2018-2022 prévoit aussi la mise en œuvre de « coins lecture » dans les salles de classe. Mais dans la réalité, les faibles ressources dédiées au secteur éducatif et, en particulier, à l'éducation primaire, se traduisent par une formation très

27 Ce ratio peut évoluer par exemple en fonction des niveaux spécifiques du cycle d'enseignement scolaire : il y a moins d'un livre pour deux élèves au CPI, et presque 1 livre par élève en CM2.

28 Année académique 2019-2020 au Bénin: besoin de 21.729 enseignants dans le primaire et le secondaire, La Nouvelle Tribune, 07/2020, <https://lanouvelletribune.info/2019/07/annee-academique-2019-2020-au-benin-besoin-de-21-729-enseignants-dans-le-primaire-et-le-secondaire/>

insuffisante des enseignant·es et un nombre très faible de bibliothèques dans les établissements scolaires publics. Une liste de livres de lecture a été proposée pour agrément du ministère par les éditeur·ices privé·es malgaches pour les enfants du primaire en 2014, mais elle est restée, à ce jour, lettre de morte.

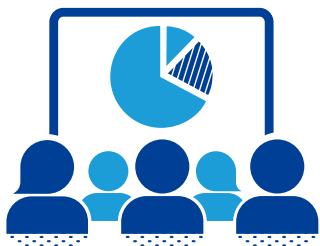


À Guide institutionnel en malagasy à destination des enseignants sur l'usage des ressources pédagogiques,
© Ministère de l'éducation.nationale

En Guinée, d'importantes distributions de ont eu lieu dans le cadre du PSE 2015. **Le Programme Décennal de l'Éducation en Guinée (ProDEG) 2020-2029** bénéficie d'appuis du Partenariat Mondial de l'Éducation, de l'AFD, de l'UNICEF et de l'Institut International de la Planification de l'Éducation de l'UNESCO (UNESCO/IIEP). Un des axes majeurs du Pro-

DEG **concerne la consolidation d'une politique de ressources éducatives** et, dans ce cadre, la production et la diffusion de ces ressources pour le fondamental, le secondaire et pour la formation du personnel s'y rapportant. Le **choix d'une production endogène de ces outils** (manuels, guides de l'enseignant·e, ressources numériques etc.) est aujourd'hui affirmé. Les livres de jeunesse ne sont pas mentionnés de façon spécifique. L'actuel PRODEG a surtout pour **objectif de fournir un manuel à chaque élève**. Très **peu d'écoles** sont **dotées de bibliothèques scolaires** et le ministère n'a pas su confirmer l'existence d'une bibliographie nationale d'ouvrages jeunesse.

Au Mali, il existe au sein du ministère de l'Éducation nationale, un **département spécifique** (pédagogique et matériels didactiques), **traitant des contenus/contenants** des enseignements. La réforme des curricula de 2004 a permis d'actualiser des contenus pédagogiques qui dataient de la période coloniale. La politique de recrutement massif des années 90 aurait pu permettre au pays de suivre les besoins croissants de sa population. Cependant la crise profonde dans laquelle est rentré le pays depuis 2010 a **empêché l'État malien de se mobiliser** sur cette question particulière des ressources éducatives : la **dernière dotation régulière en manuels scolaires** de la part du ministère remonterait à **2014**. En résulte des manques chroniques de ressources éducatives : on estime qu'il y a en moyenne **1 manuel de lecture, pour 3 élèves au primaire et pour 6 élèves au secondaire** aujourd'hui au Mali. Ce **contexte particulier d'urgence** a cependant justifié la mise en place d'aides internationales, avec l'UNICEF par exemple, qui soutiennent la politique éducative dans la diffusion des ressources éducatives et dans la mise en place de coins lecture dans les salles de classe des établissements scolaires.



RÉSULTATS

Pour l'ensemble des pays, on observe une faible, voire une absence de dotation des ministères de l'Éducation en vue du développement de bibliothèques scolaires et de l'acquisition de livres de littérature jeunesse

Cela est illustré notamment, par la difficulté à obtenir des données sur les bibliothèques scolaires en activité sur les territoires, ce qui semble indiquer une faible structuration et mobilisation des ministères de l'Éducation autour de ce sujet. **Les politiques éducatives se sont davantage concentrées sur l'acquisition des manuels scolaires** pour les élèves du pri-

maire, et se consacrent en général à ce stade, au rattrapage des élèves du collège et du lycée. Il ressort des entretiens que les professeur.es - qui bénéficient globalement de formations continues indépendamment de leurs statuts - se basent en priorité sur les manuels scolaires pour l'apprentissage de la lecture. Pour les collégiens, en l'absence de bibliothèques scolaires, il est fréquent que les enseignant.es se tournent vers des résumés de romans trouvés en ligne et imprimés. **Il a été également constaté pour plusieurs pays le développement d'une politique de « coins lecture » dans les salles de classe**, impulsé par l'UNICEF ou des acteurs associatifs (Sénégal, Guinée, Madagascar, Mali). Enfin on constate une faible présence voire une absence de cadres de concertation interministérielle avec la Culture.





ÉTAT DES LIEUX DE LA CHAÎNE DU LIVRE



Il s'agit ici d'examiner l'état de la chaîne du livre des six pays du panel en analysant la structuration des acteur-ices privé-es (avec une focale sur la littérature jeunesse), des réseaux de lecture publique, de l'écosystème associatif attaché au livre et à la lecture.

NIVEAU DE STRUCTURATION DES ACTEUR·ICES PRIVÉ·ES DE LA CHAÎNE DU LIVRE ET PLUS PARTICULIÈREMENT DU LIVRE DE JEUNESSE

Ce critère vise à évaluer **la structuration de la chaîne du livre** et plus spécifiquement du livre jeunesse, en estimant notamment **le nombre et niveau de professionnalisation des auteur·ices, éditeur·ices, des points de vente**, ainsi que l'existence éventuelle d'un réseau de diffusion/distribution. Il cherche également à identifier si les acteur·ices du livres se sont structurées en **associations professionnelles**.

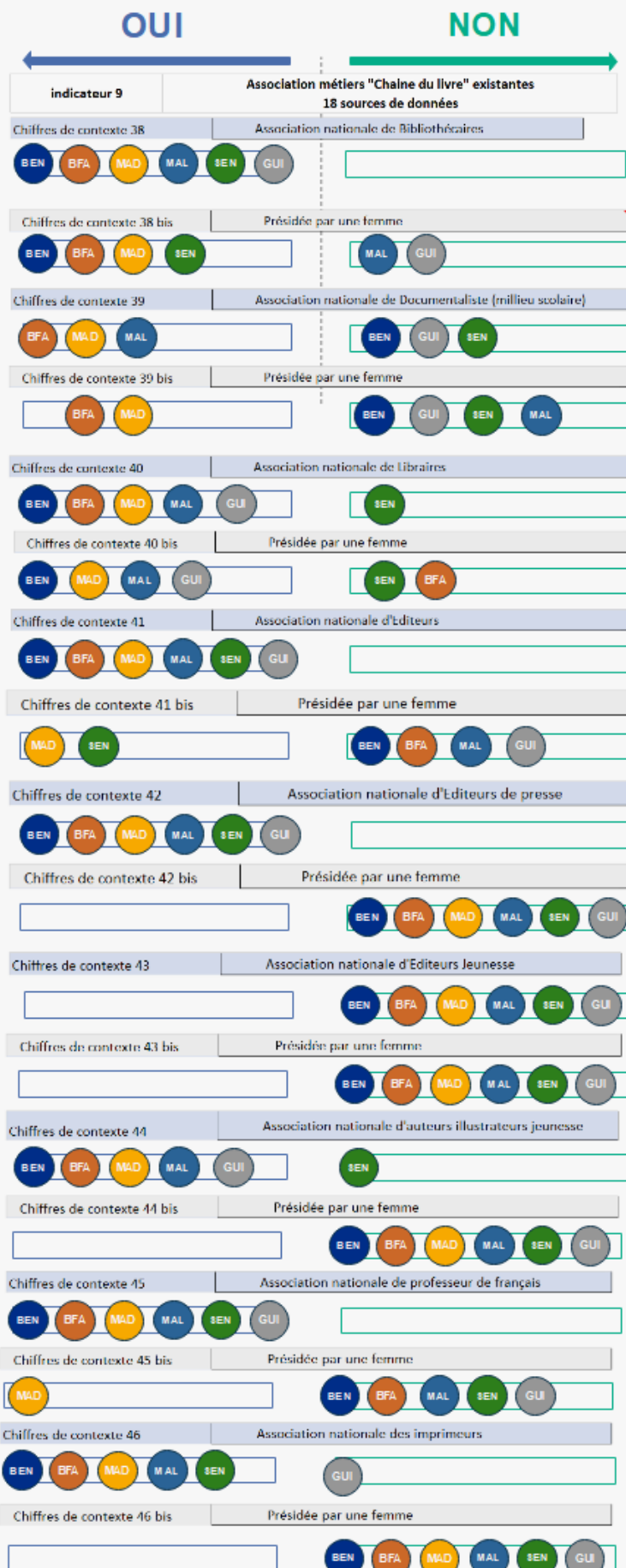
Le **Bénin** est un pays **réputé** dans le milieu de l'édition jeunesse africaine, malgré les difficultés rencontrées par les acteur·ices du secteur. Un **vivier de créateur·ices, auteur·ices, illustrateur·ices**, se développe depuis une quinzaine d'années. Les auteurs et illustrateurs sont jeunes et sont ouvert·es aux renforcements de leur compétences. Les éditeur·ices déplorent le fait que certain·es auteur·ices béninois·es préfèrent se faire éditer à l'étranger, à compte d'auteur, afin de bénéficier d'une meilleure reconnaissance internationale. Le Bénin disposerait toutefois **d'une quinzaine de maison d'éditions se conformant aux standards internationaux** de l'édition, dans un secteur qui compte **une quarantaine de maison d'éditions. Deux maisons sont spécialisées en livre jeunesse** : Ruisseaux d'Afrique, une des plus anciennes, dont 70 % de la production est dédiée à la jeunesse et, plus récemment, Dagan éditions, qui publie régulièrement et diffuse des albums de bande-dessinée. Ces deux éditeurs spécialisés compteraient à leur actif plus de 300 titres jeunesse (hors manuels scolaires). Il ressort des

entretiens **que 5 maisons d'éditions éditent régulièrement des livres jeunesse**, et que ce nombre aurait vocation à augmenter compte tenu des potentialités ouvertes par le secteur jeunesse. Les maisons d'éditions sont freinées en raison de la prise de risque que représente la production de livre de jeunesse, plus onéreuse que les livres de littérature générale. D'autant plus **que le modèle économique dominant de l'édition au Bénin est l'édition à compte d'auteur**. Le Bénin s'implique aussi dans plusieurs **coéditions avec d'autres maisons africaines** à Tunis, en Côte d'Ivoire et en Guinée, afin de prévoir des tirages plus importants (jusqu'à 5 000 exemplaires – tout en réduisant les investissements et les risques). Pour l'impression, les éditeur·ices font appel à des prestataires nationaux ou internationaux (Tunis, Ile Maurice, Dubaï, Turquie) en fonction du rapport qualité/prix recherché pour l'ouvrage. Pour un ouvrage qui doit être vendu très bon marché, l'impression locale de moindre qualité est privilégiée. Concernant la chaîne de la distribution et de diffusion, elle existe au Bénin pour le manuel scolaire mais n'est pas disponible pour le livre jeunesse. La distribution est donc directement organisée par les éditeur·ices avec les libraires, voire entre les auteur·ices et les libraires en cas d'auto-édition. Le réseau des libraires du Bénin compte une dizaine de libraires indépendantes organisées en réseau professionnel depuis 2019. Le Bénin accueille également Afrilivre, une association d'éditeur·ices d'Afrique francophone subsaharienne, de Madagascar et de l'Île Maurice, qui permet de pallier les problèmes récurrents de diffusion et distribution que connaissent ces acteur·ices.

L'initiative Afrilivres a été lancée par un comité de pilotage d'éditeur·ices africain·es en 2001 et bénéficie depuis du soutien du ministère français des Affaires étrangères, de **l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie** et de l'Alliance Internationale des Editeurs Indépendants (AIEI).

Son catalogue recense une production de 33 éditeur·ices, pour un ensemble d'environ 1 300 ouvrages parmi lesquels 20 % sont de la littérature jeunesse..

GRAPHIQUE 2 - ÉTAT DES LIEUX DÉCLARATIF DES CAPACITÉS DES ACTEUR·ICES PRIVÉ·ES DE LA CHAÎNE DU LIVRE





© 2020 - Ouagadougou - Prospective et Coopération

Le Sénégal dispose d'une chaîne du livre de jeunesse ancienne et structurée. L'ensemble des acteur-ices sont organisés en association professionnelle. **Le pays dispose de plusieurs auteur-ices et illustrateur-ices réputés**, 450 auteur-ices sénégalais-es sont identifiés en 2019²⁹ **rassemblés en différentes associations professionnelles** (Association des Écrivains du Sénégal, Union nationale des Écrivains du Sénégal, Union des Écrivains, Sénégalais en Langues Nationales, Cercle des jeunes écrivains), ce qui témoigne de la dynamique créative sénégalaise. Il ressort des entretiens que **de plus en plus d'auteur-ices jeunesse écrivent en langues locales**, notamment en wolof (grande majorité), peul ou sereer. Cette tendance répond à **une demande croissante de la diaspora** et à la montée en puissance de **l'enseignement bilingue**. Le Sénégal compte par ailleurs **40 maisons d'éditions dont une dizaine spécialisée en livre de jeunesse**. Cer-

taines maisons d'éditions revendiquent **un niveau éditorial de qualité internationale**. Les maisons d'édition **disposent de financements publics**, mais qu'elles jugent insuffisants pour profiter à l'ensemble du secteur. Le montant du fonds public dédié à l'édition est actuellement en cours de négociation avec les acteur-ices privé-es et il pourrait être revu à la hausse prochainement (de 600 millions de FCAF annuel actuellement, à 1 milliard, en cours de négociation). Les maisons d'édition bénéficient également d'aides de la coopération canadienne pour leurs formations. Néanmoins, **nombreuses maisons d'éditions** fonctionnent sur un modèle d'édition **à compte d'auteur**. Cette situation témoigne d'un problème structurel de leur modèle économique, dépendant de subventions, et qui ne leur permet pas de dégager une trésorerie suffisante, en raison des faibles volumes de vente en librairie. Malgré le levier fiscal mis en place,

29 Le Livre en Langue Française 2030 2050 dans le monde, États généraux du livre en langue française dans le monde, Bearingpoint, 2020.

elles souffrent également des coûts des intrants, et de la faiblesse du réseau de lecture publique et de bibliothèques scolaires, qui sont les plus gros clients du secteur jeunesse. La plupart des ouvrages édités localement sont **imprimés à l'étranger**, par des prestataires indiens ou chinois en particulier. **À défaut de distributeur-ices officiel-les**, les maisons d'édition vendent directement leur production notamment en mettant en place des stands dans les écoles. Le réseau de vente de livres au Sénégal compte 10 librairies formelles identifiées.³⁰ Il ressort des entretiens que la diffusion de livres au Sénégal est également gagnée par le numérique avec des initiatives de vente en ligne spécialisée (La Bouquinerie, Youscribe) qui deviennent de plus en plus populaires.³¹

À Madagascar, depuis le début des années 2000, plusieurs associations ont émergé structurant la chaîne du livre. **Le pays se distingue par le nombre de femmes présidant les associations professionnelles** (association des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires, des documentalistes). Il ressort des entretiens que ces structures échangent et collaborent entre elles, en particulier celles des éditeur-ices et des libraires. Mais **chaque maillon rencontre des difficultés, et en l'absence d'une politique du livre régulatrice pour le secteur**, celui-ci peine à se coordonner pour se développer. Les **auteur-ices** et les **illustrateur-ices jeunesse** malgaches sont **nombreux-ses**. Mais les auteur-ices seraient assez peu en contact avec les maisons d'éditions et les librairies. Les éditeur-ices indiquent que les auteur-ices ne répondraient pas aux commandes qui leur sont faites. Les éditeur-ices et les libraires consulté-es estiment aussi que les auteur-ices

jeunesse devraient être mieux formé-es. En revanche, **Madagascar compterait de bon-nes illustrateur-ices** qui seraient actif-ves et formé-es par l'Institut français dans le cadre de la semaine de la BD. Le **secteur éditorial** compte une douzaine de maisons d'édition³² et reste **dominé par l'édition religieuse**. Les modèles économiques des maisons d'édition sont très disparates : les maisons d'édition confessionnelles bénéficient de ressources provenant des institutions religieuses, les autres cumulent souvent une activité d'impression avec celle de l'édition. Mais globalement, très peu de maisons d'édition éditeraient à compte d'auteur. Mais les ouvrages édités s'apparentent souvent à des fascicules³³ : la **qualité** d'impression, du papier utilisé et de l'encrage industriel, sont **en-dessous des standards internationaux**. La difficulté principale du secteur est en effet **le coût important des intrants importés** pour la fabrication du livre, qui représentent entre 35 et 63 % de son prix de vente.³⁴ La deuxième difficulté est **la pratique du don de livres** par les associations et les ambassades, **particulièrement prégnante à Madagascar**. La quinzième de **libraires** est **concentrée** essentiellement dans la capitale. Les principales librairies de la place vendent principalement des **livres importés** et se montreraient frileuses pour vendre dans leurs rayons l'édition locale, qui n'est pas très attrayante esthétiquement³⁵. Une convention avec la Poste est prévue en 2021 par le ministère de la Culture pour permettre la distribution de livres à un tarif subventionné.

La Guinée présente **une chaîne du livre jeunesse** dynamique malgré des fragilités. Le pays dispose de sept auteur-ices **de littérature jeunesse** volontaires, mais vieillissant-es, qui se sont organisé-es en association pour

30 Panorama du livre, BIEF, 2020.

31 Ibid.

32 À Propos, Association des éditeurs de Madagascar, 2020, <http://www.aedim.mg/a-propos/>

33 Rapport de fin de mission, Florence Dimani, 2016.

34 Madagascar : "À force de dons, les gens pensent que le livre ne s'achète pas", Actualitte, 21/11/2016, <https://www.actualitte.com/article/interviews/madagascar-a-force-de-dons-les-gens-pensent-que-le-livre-ne-s-achete-pas/68139>

35 Ibid.



© 2020 - Institut français à Ouagadougou - Prospective et Coopération

développer une relève. Elles et ils forment régulièrement des jeunes auteur·ices dans le cadre d'ateliers d'écriture proposés par l'association et soutenus par l'ambassade de France. Cependant il n'existe **pas d'illustrateur·ices jeunesse spécialisé·es** en Guinée, ils travaillent en général sur commande des maisons d'édition. La Guinée compte en outre sept éditeur·ices actives. La ville de Conakry jouit d'une certaine renommée culturelle, car **elle avait été en 2017 désignée par l'UNESCO comme capitale mondiale du livre.**³⁶ **Depuis le secteur se mobilise**, notamment autour des éditions L'Harmattan, pour faire rayonner davantage la Guinée à travers sa littérature. Les Guinéen·nes sont arrivés tardivement sur le secteur de l'édition jeunesse, qui a été lancé par les éditions **GANN DAL**, créées en 1992. Cette maison d'édition a été reconnue à la Foire de Bologne **comme meilleur éditeur africain pour la jeunesse en 2017**. Malgré des difficultés de trésorerie, elle produit à compte d'éditeur et fidélise ainsi ses auteur·ices. Porté·es par cette maison d'édition réputée, quelques éditeur·ices guinéen·nes ont su faire

leur place dans le marché sous régional des livres parascolaires et de littérature de jeunesse, avec la **production d'ouvrages de qualité**. Les éditeur·ices guinéen·nes historiques cherchent à aujourd'hui à transmettre leurs sociétés mais sont freinés du fait du **manque de formations** des nouveaux·elles venu·es aux métiers du livre. Le réseau de librairies se concentre essentiellement à Conakry. Il ressort des entretiens, que le ministère de la Culture se montre récemment plus actif envers les acteur·ices de la chaîne du livre : des réunions ont lieu actuellement entre les acteur·ices publiques et privées du secteur.

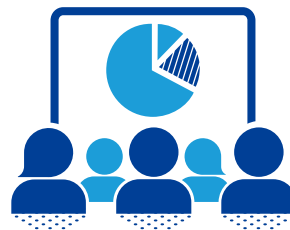
Le Mali, présente **une chaîne du livre** qui tente de se structurer malgré ses déficiences, dues en grande partie à la **détérioration du contexte national**. La croissance démographique pourrait fournir au pays une demande constante en termes de littérature jeunesse. Cependant la **situation économique et sociale** d'une grande partie de la population fait des ouvrages jeunesse un produit inaccessible. Aussi, **la production** d'ouvrages au Mali reste **très**

³⁶ Conakry, capitale mondiale du livre en 2017 par l'Unesco, La Tribune, 14/04/2017, <https://afrique.latribune.fr/politique/2017-04-14/conakry-capitale-mondiale-du-livre-en-2017-par-lunesco.html#:~:text=A%20partir%20du%2023%20avril,au%20si%C3%A8ge%20de%20l'UNESCO>.

onéreuse (manque de qualification locale, difficultés douanières etc.) et souvent **peu qualitative**. Du fait du manque de structuration de la chaîne du livre, beaucoup de **publications** sont **réalisées à compte d'auteur**, en **petites quantités**, quand les auteur·ices trouvent des entreprises disposées à les éditer. Il n'existe **pas d'éditeur·ices spécialisé·es** dans la littérature jeunesse, mais une dizaine de maisons d'édition possèdent des titres jeunesse dans leurs catalogues. Grâce à l'appui de structures étrangères ou internationales (AIEI, OIF etc.) les acteur·ices maliennes de la chaîne du livre sont d'éditeur·ices spécialisé·es à se former et à développer de nouvelles pratiques pour se structurer. Ainsi des **acteur·ices dynamiques** de la chaîne du livre s'organisent et tentent de trouver des solutions aux problématiques du contexte malien à travers des **organisations professionnelles** comme l'Organisation malienne des éditeurs de livres (OMEL), ou à travers le travail de **plaidoyer auprès des institutions publiques** pour mieux structurer le secteur. Le seul événement dédié au livre au Mali est d'ailleurs le fruit du travail de ces acteur·ices de la chaîne du livre pour répondre aux carences en promotion du livre au Mali.

Au Burkina Faso, le secteur se caractérise par des **acteur·ices polyvalent·es et motivé·es** – malgré leur manque de qualifications, pour pallier les lacunes du secteur. Il existe un **vivier de jeunes créateur·ices** qui souhaitent s'investir dans le domaine de la littérature jeunesse, mais qui ont du mal à trouver leur place faute de formations et de bonne transmission entre les différents échelons de la chaîne du livre. **Le secteur privé** de l'édition, malgré ses fragilités, **se développe et tend à faire de la place aux ouvrages jeunesse**.³⁷ Une dizaine de maisons d'édition semblent véritablement structurées (siège, personnel dédié, ancienneté) au Burkina Faso.

En revanche, **il n'existe pas de maisons d'édition dédiées à la littérature jeunesse**, malgré la production récente de nombreux ouvrages (une quarantaine de titres entre 2019-2020). Derrière **l'apparence d'un secteur structuré** par des associations professionnelles dans de nombreux secteurs du livre et de la lecture, la réalité apparaît comme plus fragmentaire. En effet, le secteur de l'édition au Burkina Faso tente de fédérer ses intérêts depuis plusieurs décennies sans vraiment y parvenir.



RÉSULTATS

Malgré **des difficultés communes à l'ensemble des pays évalués** – faiblesse de régulation interprofessionnelle, insuffisance de la demande, faible qualité et quantité de l'offre, coûts des intrants importés qui sont particulièrement élevés pour les livres jeunesse, concurrence internationale, absence de réseau d'impression, de diffusion et de distribution, il ressort que **le Bénin, Madagascar, le Sénégal et la Guinée présentent une chaîne du livre jeunesse plus structurée**. Comme les autres pays, le Burkina Faso et le Mali comptent des éditeur·ices généralistes qui fabriquent aussi des livres pour les jeunes.

Ainsi il paraît opportun de **renforcer en priorité, les acteur·ices du secteur de la jeunesse, souvent reconnues au niveau sous-régional**, comme en Guinée, au Bénin et à Madagascar, et qui se débattent dans des écosystèmes difficiles en l'absence de toutes aides publiques.

EXISTENCE DE RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE MAILLANT SUFFISAMMENT LE TERRITOIRE

Ce critère examine l'étendue des réseaux de lecture publique sur les territoires, via l'existence de bibliothèques institutionnelles ; associatives et / ou de fondations privées.

Le dénombrement des bibliothèques scolaires a été compliqué et le résultat semble imprécis, témoignant de la faible structuration et mobilisation des ministères de l'Éducation autour de ce sujet. En revanche, la collecte d'informations sur le réseau de lecture publique n'a pas présenté de difficultés majeures.

Madagascar dispose d'un réseau très étendu de lecture publique. La particularité du réseau malgache réside néanmoins dans la **faiblesse de son réseau institutionnel** et à l'inverse de **l'importance de son réseau associatif** qui se divise en **trois réseaux de lecture publique**. Ces trois réseaux de lecture à caractère associatif **sont coordonnés par les autorités malgaches**. Madagascar possède ainsi **27 centres de lecture et d'animation culturelles CLAC** sur tout le territoire, créés par le ministère de la Culture malgache, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie en 2001. Ils sont désormais devenus des antennes du nouvel établissement public Bibliothèque nationale de Madagascar. L'OIF assure l'acquisition des ouvrages et le ministère de la Culture nomme et forme les agent-es et les bibliothécaires. Le nouvel établissement public sera désormais chargé d'alimenter également les CLAC en livres. **À partir de 2021, dix centres de lecture seront construits par an** dans les zones les plus reculées. Dans les chefs lieu de Région, des maisons de la communication et de la culture présentes dans les

grandes villes, coordonnent les activités culturelles de l'intérieur du pays. Il existe également deux réseaux associatifs coordonnés par **le ministère de l'Éducation** : 25 CLIC, Centres de Lecture, d'Information et de Culture, installés dans plusieurs régions rurales de l'île. Les CLIC ont été créés par les Alliances françaises et ont été alimentés par l'association Trait d'Union France Madagascar - dont les actions concernent principalement les dons de livres à Madagascar. Enfin, **100 Centres locaux d'échanges francophones (CLEF)** ont été créés au début des années 2000 dans le cadre du projet « Appui au Bilinguisme à Madagascar ». Ils sont répartis dans toutes les régions et maillent également le territoire. Les CLEF sont aussi pilotés par le ministère de l'Éducation, mais leurs animateur-ices sont mis-es à disposition par les communes. Ces centres ont donc particulièrement peu de moyens et les animateur-ices sont peu formé-es. **Il existe par ailleurs 29 médiathèques du réseau des Alliances françaises (AF)**. L'ambition de la Bibliothèque Nationale de Madagascar est de coordonner toutes ces structures, dont les actions sont, pour le moment non coordonnées, voire en concurrence les unes avec les autres, et d'établir des liens avec les établissements scolaires. **Concernant les ressources numériques**, les zones non connectées disposent de tablettes avec des ressources téléchargées, mais cet outil nécessite d'être adapté aux réalités locales, car certaines populations sont plus à l'aise avec le papier. Si la feuille de route du nouvel établissement malgache est réalisée, ces réseaux, malgré de faibles moyens, peuvent être d'excellents leviers d'action pour le projet Ressources éducatives, mobilisant à la fois le secteur de la culture, de l'éducation et les acteur-ices associatif-ves.



En Guinée, la Bibliothèque nationale est quasi-inopérationnelle depuis plus de vingt ans et souffre d'un manque de locaux et de personnels qualifiés³⁸. Un projet de transformation de la bibliothèque nationale en un établissement public doté de moyens et d'une autonomie de gestion est en cours d'élaboration, ce qui pourrait donner plus de lisibilité à la politique du livre. **Il existe par ailleurs un réseau de bibliothèques publiques coordonné par le Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CELPAC)**, un organisme du ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine historique. Créé en 2008 en tant qu'établissement public, le CELPAC est issu de deux projets de lecture publique développés en partenariat avec la Coopération française (projet Aide au livre) et la Francophonie (réseau des CLAC). Le CELPAC a pris le relais de l'ancienne Coordination du réseau des bibliothèques publiques et est placé sous l'autorité du ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine historique. Le réseau des bibliothèques en Guinée recouvre trois types d'établissements : **35 bibliothèques municipales** réparties sur l'ensemble du territoire ; **10 CLAC** présents en basse et moyenne Guinée ; **10 points lecture** à Conakry, co-gérés par des associations et le Ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine Historique.³⁹ Dans leur grande majorité, les bibliothèques publiques bénéficient de très peu de moyens pour leur fonctionnement. Le CELPAC bénéficie d'appuis de coopérations bilatérales (France, Japon) et d'autres organisations d'aide pour la construction et l'équipement des bibliothèques. La dernière convention de coopération avec la France a permis l'acquisition de 60 % d'ouvrages à destination de la jeunesse et la formation des bibliothécaires en techniques d'animation. Selon les personnes interviewées, **10 nouveaux CLAC** verront prochainement le jour en Guinée forestière et en haute Guinée, grâce à l'aide de

l'OIF. Avec ces nouvelles structures, **la Guinée comptera plus de 60 espaces de lecture publique**. L'ambition déclarée du ministère est de couvrir les 300 communes de Guinée alors qu'une cinquantaine de bibliothèques sont en place, toutes typologies confondues. Mais selon le ministère, ces structures ne sont pas toutes parfaitement fonctionnelles. Une collaboration avec le ministère de l'Éducation se fait par le recrutement des bibliothécaires, qui sont pour la plupart des enseignant-es détachés-es du ministère de l'Éducation. Certain-es sont toujours rémunérés-es par le ministère de l'Éducation. Mais seul-es les animateur-ices des CLAC reçoivent une formation régulière fournie par l'OIF⁴⁰.

Au Burkina l'élaboration d'une politique en faveur de la lecture par les pouvoirs publics tente de répondre à cette question, en animant et structurant un réseau d'acteur-ices multiples. La structuration d'une politique sur le réseau des bibliothèques publiques au Burkina Faso date de la fin des années 1980 et a été relancée à l'occasion du 10^e Sommet de la francophonie à Ouagadougou en novembre 2004, grâce au soutien de l'OIF. En 2006, l'État burkinabè créait une structure nationale dans cette optique : le **Centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC)**. Cet établissement public tente de **développer la lecture publique au Burkina Faso**, par la coordination, l'animation et la dotation d'un réseau de 34 CELPAC (Centre de lecture publique et d'animation culturelle). Cette structuration de la lecture publique du CENALAC par les CELPAC, n'a pas encore permis d'intégrer les autres acteur-ices de la lecture publique malgré la forte ambition de son directeur. Si on dénombre **34 CELPAC** qui dépendent du MCAT, il existe au moins **16 bibliothèques municipales** (dépendant des autorités communales) et **39 bibliothèques communau-**

38 Rapport de l'étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée, par le groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs -gtlme, 2016

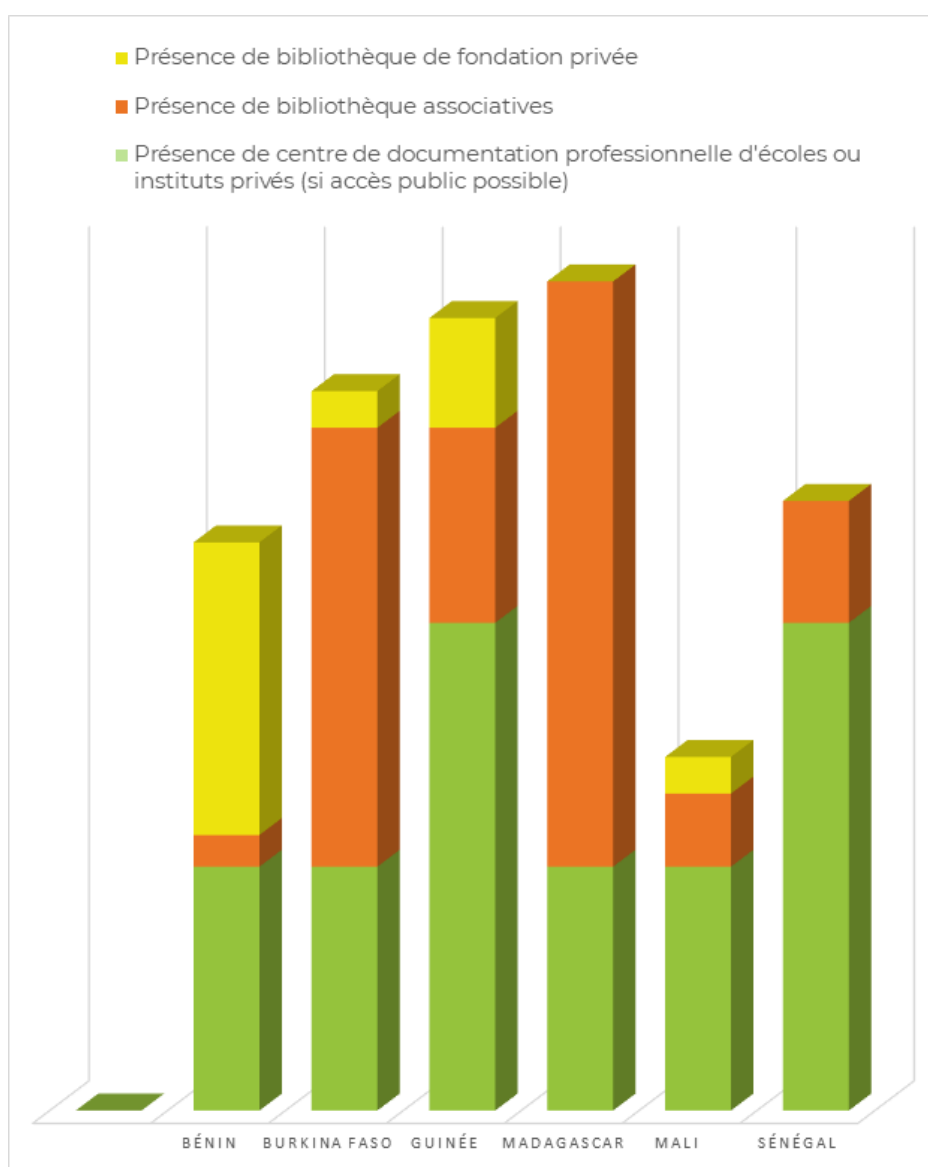
39 Projet d'accompagnement au secteur du livre de l'If

40 Ibid

taires (gérées par plusieurs associations) qui évoluent de leurs côtés. Aussi le réseau de lecture publique, dont l'existence **dépend principalement de bailleurs étrangers**, souffre d'un

manque de ressources financières, bibliographiques et humaines pour pouvoir mener à bien sa mission.

GRAPHIQUE 3 - BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES OU ASSOCIATIVES DÉCLARÉES SUR LA GRILLE ANALYTIQUE



Le Sénégal compte 16 bibliothèques pour Dakar et son agglomération, 14 centres culturels avec des bibliothèques fonctionnelles **au niveau régional** ainsi que **16 CLAC à l'intérieur du pays**. L'ensemble est piloté par le ministère de la Culture qui met à disposition des centres des bibliothécaires fonctionnaires. **Le réseau des CLAC est en expansion**, puisque **trois nouveaux centres seront ouverts début 2021**, dont deux en janvier à Marsassoum (Région de Sédhiou) et à Pakour (Région de Kolda) au Sud du Sénégal. Le réseau des CLAC est fréquenté quasi exclusivement par des scolaires. Les centres sont dotés, selon le ministère, d'ouvrages destinés à l'éducation (manuels scolaire, livres de culture générale, et œuvres au programme scolaire). Dans les zones les moins fournies en structures, la DLLP travaille avec le réseau associatif, et plus particulièrement le RESACLAC (Réseau de lecture, d'art et de philosophie). Il est **constitué par des professeur-es de français** et est présent sur l'ensemble du territoire. Ces enseignant-es organisent des animations et mettent en place des bibliothèques. Le Ministère les accompagne en finançant l'acquisition et l'acheminement des ouvrages.

Le Bénin dispose également d'un **réseau de lecture publique structuré**, qui a **pâti** d'un désintérêt **des autorités publiques**. Mais la lecture publique au Bénin est riche de la pluralité d'organisations qui lui sont dédiées depuis de nombreuses années. Il existe d'abord un réseau public composé de la Bibliothèque nationale, de plusieurs bibliothèques départementales et d'un réseau de bibliothèques communales, associé à un second réseau public soutenu par l'OIF de 20 CLAC. Cet ensemble de structures a **souffert de problèmes de gestion**, qui ont porté préjudice aux établissements. Cependant, le **changement de direction** de la Bibliothèque Nationale, qui va **devenir un Établissement public auto-**

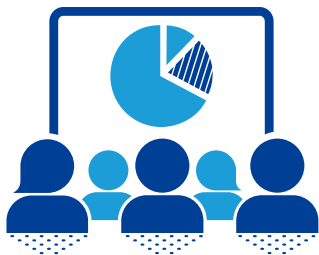
nome avec un **budget propre** et une mission embrassant également la structuration de la lecture publique au Bénin, devrait permettre **d'inverser cette dynamique**. Ce réseau public est complété par **un réseau privé important** de bibliothèques d'ONG ou de fondations : la Fondation Vallet a soutenu par exemple une dizaine de bibliothèques dans l'ensemble du pays.

Le Mali possède un **réseau de lecture publique insuffisant** au vu des besoins du pays. Il existe au sein de la Direction nationale des bibliothèques et de la documentation du ministère de la Culture de l'artisanat et du tourisme, un **Centre national de la lecture publique** chargé de coordonner les différents réseaux de lecture publique : **40 bibliothèques de lecture publique des cercles et 16 Centres de lecture et d'animation culturelle**⁴¹. L'ensemble de ces bibliothèques sont gérées de façon décentralisée par les collectivités locales. À ce premier réseau vient s'ajouter, d'après la Bibliothèque nationale, **71 bibliothèques scolaires suivies par le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation**. Suite aux difficultés budgétaires que rencontre le Mali ces dernières années, **les ressources** dont disposent ces centres de lectures publiques sont **réduites** et ne suffisent souvent pas à subvenir au besoin de ce réseau public existant. Certains réseaux bénéficient de l'appui (financier ou matériel) d'associations internationales pour pallier ce déficit. La lecture publique semble insuffisante au Mali surtout au regard de la taille du pays : **le Mali** est le plus grand pays du panel, il fait deux fois la superficie de Madagascar.

41 À noter parmi les Centres de lecture à Bamako la présence de 6 centres orientés vers l'animation enfantine.



© Fondation Zinsou



RÉSULTAT

D'après les déclarations obtenues, **Madagascar** dispose du plus grand maillage de centres de lecture publique, essentiellement composés de réseaux associatifs.

La **Guinée** et le **Sénégal**, en tenant compte de leurs étendues, présentent une couverture territoriale relativement convenable reposant sur un réseau à forte dominante publique.

Il ressort des entretiens que l'ensemble des lieux de lecture identifiés ne sont cependant pas toujours fonctionnels.

EXISTENCE D'ACTEUR·ICES ASSOCIATIF·VES ŒUVRANT POUR LA PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE ET/OU CONTRE L'ILLETTRISME

Ce critère vise à examiner **l'existence d'acteur·ices associatif·ves travaillant sur le livre et la lecture** en identifiant particulièrement **les associations nationales contre l'illettrisme**, ainsi que des **associations nationales pour la promotion du livre**.

Il ressort **une relative homogénéité entre les 6 pays présélectionnés** qui disposent d'un riche tissu d'acteur·ices de la société civile œuvrant pour l'éducation et la lecture. Le Sénégal est bien positionné pour les questions

de genre, avec un panel important d'associations féministes. Le Sénégal, Madagascar et la Guinée se distinguent aussi par la présence d'associations nationales dédiées à la promotion du livre.

Madagascar compte de nombreuses associations éducatives, dont beaucoup mettent en place des bibliothèques associatives et organisent des dons de livres en français malgré le plaidoyer de l'association des éditeurs malgaches. Celle-ci comptabilise régulièrement le manque à gagner pour l'économie du livre malgache, en se basant sur les chiffres de la douane. **En 2010, 300 ONG étaient dénombrées à Madagascar dans le domaine de l'éducation et du livre.**⁴² On peut citer parmi d'autres, l'ONG MANDA, l'ONG Graines de Bitumes, Biblionef, Adiflor. Certaines ont mis en place des **bibliobus**, comme Ank'Izy, Maddakar. Enfin, l'APLEM, **Association pour la Promotion du Livre et de l'Écrit à Madagascar**, a été lancée en 2018 à l'initiative des Éditions Jeunes Malgaches qui a mis en place des points de lecture dans les quartiers.



Λ Un Bibliobus pour les enfants de Madagascar © Maddakar

42 Découvrir les lieux de lecture à Madagascar, Takantikou, 15/06/2010, https://takantikou.bnf.fr/vie_des_bibliotheques/2010-06-15/decouvrir-les-lieux-de-lecture-a-madagascar



© 2017 - ED LAHA - Journée du Livre du Bénin

Le Sénégal compte une trentaine d'ONG travaillant sur tout le territoire sur la problématique de l'illettrisme **dont cinq associations ciblent spécifiquement les jeunes filles.**⁴³ Le pays compte également **une dizaine d'associations travaillant sur la promotion du livre** et une association intégrant les questions de genre⁴⁴.

Au Burkina Faso, le Réseau des organisations pour le **développement de l'éducation** au Burkina (RODEB) mobilise une trentaine d'associations nationales et, en collaboration avec le MENA, met en place un plaidoyer et le partage d'outils techniques et de formations pour les associations membres. Ce réseau est particulièrement mobilisé, par la problématique de l'alphabétisation, sur le sujet de la littérature jeunesse. Il produit des manuels didactiques que ses membres utilisent dans l'éducation informelle. On notera également un **réseau**

associatif très actif sur la **lecture publique**, qui s'est développé dans des **zones isolées du pays**, et met en œuvre des **pratiques innovantes**.

Les ONG d'éducation guinéennes sont organisées autour de quatre réseaux (réseau PA-MOZA, réseau guinéen des Alphabétiseurs, réseau Ikra N'Ko, réseau N'Ko Académie). Elles mènent des activités d'alphabétisation communautaires à travers le pays.⁴⁵ La Guinée compte aussi quatre associations pour la promotion du livre et de la lecture sur le territoire, à l'instar de l'association guinéenne pour la promotion de l'écriture (APROLEC), adossée aux éditions GANN DAL, qui organise des activités autour du livre notamment auprès des scolaires, l'Association pour la promotion de la littérature de jeunesse ainsi que le groupe Groupe d'Action pour la Promotion de l'Édition en Langues nationales (GRAPELA)⁴⁶.

43 ONG et Orgnaisme de coopération, Digitale Bibliothek, Friedrich Ebert Stiftung, 2020, <http://library.fes.de/fulltext/bueros/senegal/00720011.htm>

44 FEUSSEUL, BLD, Lire en Afrique, CASE, ASBAD, SCAC, Cauris. Éducation, Voyage de l'amitié, REFEBAD.

45 Rapport de l'étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée, Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs Étude, 2016.

46 Ibid.

Le Bénin accueille de **nombreuses associations qui participent à la promotion du livre et de la lecture** sur l'ensemble du territoire. D'abord on notera un réseau dynamique de **lieux culturels** dans différentes agglomérations du pays qui **hébergent, produisent, ou relaient des actions** et manifestations autour du livre. C'est le cas du Centre de culture Akanga à Porto Novo, ou de Artisttik Africa à Cotonou, qui portent un **véritable plaidoyer pour le livre béninois**, notamment grâce à des revues, des centres de documentation, des animations pour les plus jeunes etc. Le directeur de Akanga déclarait, en 2017 : « Notre objectif, c'est de faire de Porto-Novo dans les années à venir, la capitale mondiale du livre. » Ces lieux travaillent avec des acteur-ices plus spécialisé-es sur la question du livre, comme l'association BéninLivre (dont les actions sont dédiées à l'événementiel et la promotion du livre). Il **existe un tissu important d'associations œuvrant à des objectifs éducatifs** et se mobilisant autour le livre. Par exemple, le Réseau national des opérateurs privés pour la promotion de l'alphabétisation et des langues (Renopal) lutte activement contre l'illettrisme.. On trouvera en outre sur l'ensemble du territoire des associations variées œuvrant sur des sujets socio-éducatifs touchant à la littérature jeunesse : l'association Sudcrea qui s'intéresse plus particulièrement au medium théâtral, l'EDec Bénin qui a commencé à introduire des initiatives numériques dans ses actions.

Au Mali, le contexte actuel appelle plusieurs **ONG** à se mobiliser sur des thématiques de **développement de l'éducation**, touchant parfois la question du livre et de la lecture : on y trouve des ONG nationales comme l'association contre l'illettrisme et l'analphabétisme au Mali, et étrangères comme Biblionef qui agit sur le territoire avec l'appui des instituts français de Cotonou et Parakou.

Dans **un contexte national de carences de l'État** dans le **secteur éducatif**, certaines de ces associations viennent jouer un rôle structurant : en 2015, l'association pour la Lecture, l'Éducation et le Développement (ALED), revendiquait d'avoir permis la structuration d'une dizaine de maisons d'édition, d'avoir contribué à la mise en place de plus de 80 bibliothèques dans le pays, et de 154 coins lectures dans les écoles. On peut noter également **la présence de quelques acteur-ices associatif-ves qui portent des actions à visée plus culturelles** comme l'association Kalan Ani Gnetta (un Livre pour Deux Mains), qui vise à la diffusion, la promotion, le partage de productions littéraires locales.







MOTIVATION DES ACTEUR·ICES



Il s'agit ici d'examiner l'état de la motivation des acteur·ices clefs dans les six pays du panel, d'abord à travers l'examen des actions de médiation autour du livre développées à l'échelle nationale ; ensuite en analysant l'implication et la mobilisation des Instituts français et des acteur·ices public·ques et privé·es locaux·les dans le développement du projet.

Cette partie de l'étude a été fortement impactée par l'impossibilité, dans presque tous les pays, de mener les études de terrain qui auraient dû nous permettre l'observation insitu des acteur·ices. L'analyse qui suit repose sur les déclarations des différent·es acteur·ices interrogé·es à distance durant notre étude.

ACTIONS ET MÉDIATIONS AUTOUR DU LIVRE À L'ÉCHELLE NATIONALE (ZONES RURALES ET PÉRIURBAINES NOTAMMENT)

Cet indicateur a pour but de quantifier et de qualifier les actions présentes autour du livre dans un calendrier annuel sur les 6 pays du panel. Certaines manifestations peuvent être de dimension internationale (Francophonie) et d'autres plus locales (Salon du livre).

L'ensemble des pays se mobilise pour célébrer le livre et la lecture. Ainsi il ressort de la grille d'analyse que tous les pays organisent un Salon du Livre, le plus réputé étant la Foire Internationale Du Livre Et Du Matériel Didactique De Dakar (FILDAK). Quatre pays célèbrent une fête nationale du livre et de la lecture : **le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et Madagascar**. Par ailleurs, **le Bénin, la Guinée, Madagascar et le Mali déclarent avoir un salon dédié au livre jeunesse**. L'ensemble déclarent participer à la Célébration du 23 avril.

En Guinée, on trouve des manifestations importantes autour du livre. On peut citer **les 72 heures du livre**, initiées et portées par le directeur des éditions L'Harmattan Guinée et par l'Association Guinée Culture. Cet événement se tient à Conakry depuis 12 ans. La 12^e édition, annulée, était prévue en 2020. Cette manifestation mobilise pendant trois jours l'essentiel des productions littéraires du pays⁴⁷ et de-

vrait devenir une biennale. Depuis novembre 2016, **le Salon International du Livre de Jeunesse de Conakry** est porté par les éditions GANN DAL en partenariat avec le ministère de la Culture, le Centre Culturel franco-guinéen, le Réseau des professionnels guinéens du livre⁴⁸. Le **festival Bulle d'encre** est organisé par Youssouf Ben Barry, alias OSCAR, journaliste-dessinateur de presse (BD et dessin de presse, 4^e édition en 2020). Le choix de l'UNESCO et de l'Union internationale des éditeurs de faire de Conakry la **Capitale mondiale du livre en 2017**, a eu des répercussions positives internes - mais qui ne se sont pas encore traduites en politique publique. Certaines émissions littéraires à la radio nationale, comme l'émission « Belles Lettres », et à la télévision, à l'instar de « Papier- Plume-Parole » ainsi que les pages culturelles des principaux journaux publics et privés constituent les tribunes d'expression des professionnel·les du livre les plus connues du public.⁴⁹

À Madagascar, sous l'impulsion d'associations de professionnel·les de la chaîne du livre, de nombreuses manifestations sont régulièrement organisées autour des enjeux d'accès à la lecture et de diffusion de la littérature. Nous pouvons citer le **Salon du Livre**, dont la première édition a eu lieu en septembre 2017, la **Foire du Livre**, organisée au mois d'avril pour la célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, et permet de donner de la visibilité aux auteur·ices. La 15^e édition a eu lieu en 2019 et obtint pour la première fois un appui du ministère de la Communication et de la Culture.⁵⁰ Des rencontres, des conférences et ateliers se déroulent à l'Institut Français, à l'Alliance Française⁵¹, l'IKM (centre culturel malgache) et à la librairie Mille Feuilles.

47 Rapport de l'étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée, Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs Étude, 2016.

48 Ibid.

49 Ibid.

50 15^e Édition de la foire du livre d'Antananarivo, le Ministère appuie pour la première fois, JournalMadagascar.com, 30/04/2019, <http://www.journal-madagascar.com/15eme-edition-foire-du-livre-d-antananarivo-le-ministere-appuie-pour-la-premiere-fois/>

51 La foire du Livre principale a lieu en capitale, mais quelques Alliances françaises se mobilisent en région (Majunga, Antsirabe).



En mai 2019, la **Semaine de la littérature jeunesse à Tananarive** s'est déroulée autour du thème : « La littérature jeunesse au cœur de l'océan Indien ». Il existe également **plusieurs émissions radio et télévisuelles** qui participent à la valorisation des questions du livre : ainsi, la Télévision Malagasy, la chaîne nationale, est un partenaire important pour la diffusion gratuite de **l'émission sur le livre « Loharano tsy ritra »**, permettant de faire connaître les activités sur le livre et les productions locales.⁵² **L'émission littéraire radiophonique hebdomadaire « Literanay »**, permet également de présenter livres et auteures à ses auditeur·ices. En décembre 2019, à l'initiative de la Fondation Hirondele et en partenariat avec plusieurs ministères (Communication et Culture ; Jeunesse et Sports ; Intérieur et Décentralisation ; Population, Protection Sociale et Promotion de la Femme ; Education Nationale et Enseignement technique et professionnel), a débuté **le programme radiophonique de « Studio Sifaka »**, diffusé sur 6 radios malgaches.⁵³

Le Bénin montre aussi une **forte capacité de mise en place d'actions de médiation** en particulier **sur le sujet de la littérature enfantine**. Depuis plusieurs années, la **Semaine du livre béninois de jeunesse (Selibej)**, une organisation issue de la synergie d'acteur·ices du secteur du livre jeunesse (éditeur·ices, auteur·ices, illustrateur·ices) produit un événement éponyme. Événement à rayonnement régional, il permet le partage de pratiques (ateliers etc.), et la valorisation des productions (prix etc.) auprès tant d'un jeune public que d'un public averti. On notera plus largement une forte activité de plusieurs acteur·ices du livre : **l'association BéninLivre** organise par exemple plusieurs événements de promotion du livre : les **Rencontres internationales du livre du Bénin**, une biennale sur le livre béninois, et la **Journée du Livre du Bénin**. Ces acteur·ices, bénéficient d'un **réseau de partenaires solides et dynamiques** (Institut français, Akanga etc.) pour mettre en place leurs actions : lieux, financements, promotions etc.

52 À propos, de cette émission, voir Association des éditeurs de Madagascar, 2020, <http://www.aedim.mg/a-propos/>

53 Démarrage des émissions de Studio Sifaka, programme radio pour les jeunes à Madagascar, hirondele.org, 11/12/2019, <https://www.hirondele.org/fr/notre-actualite/1032-demarrage-des-emissions-de-studio-sifaka-programme-radio-pour-les-jeunes-a-madagascar>

Ces initiatives privées sont parfois soutenues par **les pouvoirs publics** qui **se mobilisent davantage** comme le montre l'organisation par le ministère de la Culture et du Tourisme, pour la 3^e année consécutive, d'un **Salon National du livre**, et de l'octroi d'un **Grand prix littéraire du Bénin** remis par le ministre.

Le Sénégal organise plusieurs événements de médiation autour du livre et de la lecture. Différents acteur.ices de la chaîne du livre organisent des manifestations : le Cercle des écrivains et poètes de **Saint-Louis** organisent annuellement un **Salon national du livre ; les éditions Fama sont à l'initiative du salon international du livre de Thiès**. La tenue régulière de manifestations comme la célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur, journée de l'écrivain africain, permet de promouvoir la scène littéraire locale auprès d'un public plus large. On notera au **Sénégal la mobilisation des pouvoirs publics sur cet enjeu de promotion** : le ministère de la Culture organise tous les deux ans une **Foire du livre et du matériel didactique à Dakar (FILDAK)** et a tenté d'organiser des Salons du livre pour chaque région sans réussir à y parvenir pour le moment.

Malgré une situation nationale complexe, on retrouve **au Mali une volonté d'organiser des actions de médiation** autour du livre et de la lecture **émanant**, d'abord, des **acteur.ices de la chaîne du livre**, ensuite du **milieu associatif**. Pour répondre à un besoin d'espace de partage, de débats, et de rencontre, des professionnels du livre organise chaque année depuis 2008 **La Rentrée littéraire** qui prend place aujourd'hui dans différentes villes du Mali. L'association Kalan Ani Gneta (un Livre pour Deux Mains) organisait en 2020 de son côté la 5^e édition de **la Fo'Arts aux Manuscrits**, événement littéraire et culturel **destiné à la jeunesse**. Ces événements sont soutenus au moins symboliquement par des pouvoirs publics, et bénéficient de l'appui de structures

étrangères. Plusieurs **autres événements** faisant la promotion du livre existaient encore au début des années 2000, comme un Salon du livre, Mali Valeur ou Étonnant Voyageur, et ont **disparu aujourd'hui** (ou ont été délocalisés), du fait de la dégradation de la situation nationale. On notera enfin l'**existence d'actions de médiation sur des mediums** de fortes audiences : il existe trois émissions à la télévision malienne qui traite du livre (Lire ensemble, Le Café littéraire, Le Boulevard des écrivains).

Au **Burkina faso, le réseau associatif local est à l'initiative de nombreux petits événements autour du livre jeunesse**. Pour animer leurs lieux de lecture, et permettre d'augmenter leurs abonné-es, les acteur.ices de la lecture publique organisent des événements spécifiques. L'association **FAVL** par exemple, en collaboration avec la bibliothèque de l'ambassade des États-Unis au Burkina Faso organise un programme de lecture « Leaders are readers », qui se clôture par la remise d'un prix. Afin de développer la lecture au sein de différents établissements de Ouagadougou, certain-es acteur.ices de l'éducation organisent des événements à des fins de médiation sur la lecture (comme le RODEB). Mais **le plus grand événement de promotion du livre reste une manifestation publique** organisée par le CENALAC, la **Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO)**, qui permet notamment aux acteur.ices du livre jeunesse de pouvoir échanger avec un lectorat local et régional.





© 2020 - U Guinée - Bibliothèque du groupe scolaire - Bademba Fofana

IMPLICATION DU RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS

L'implication du réseau culturel français est mesurée à la fois sur **des critères objectifs**, fondés sur les déclarations des IF dans la grille évaluative, concernant **leur volonté de s'engager dans le projet** Ressources éducatives et sur **des critères plus subjectifs**, relatifs à **l'intérêt démontré** pour contribuer au bon déroulement de la mission d'expertise et de production d'études pour l'IF. Concernant la partie plus objective, ce critère s'intéresse plus spécifiquement à la volonté déclarée des IF de porter le projet au niveau local, à travers notamment la signature d'une convention de partenariat et/ou la possibilité de mise à disposition du projet d'un minimum de ressources (salles de réunion, bibliothèques, ou ressources humaines.)

Sur ce critère, **la Guinée** est nettement **en tête du classement**. L'équipe s'est montrée particulièrement facilitante pour contribuer à l'étude mandatée par l'IF, en anticipant souvent les demandes des expert-es. L'efficacité dans les relations, la disponibilité des équipes et leur état d'esprit augurent d'une excellente

collaboration avec l'IF pour la suite du projet. Par ailleurs, le projet Ressources éducatives est en cohérence avec le travail effectué par le Centre culturel franco-guinéen (CCFG) qui porte de nombreuses actions grand public, hors FSPI, sur le livre et la lecture en Guinée (Salon du Livre, rencontres d'auteur-ices, ateliers et formation).

Le Burkina Faso, Madagascar, le Mali et le Bénin constituent un deuxième groupe de pays très volontaires pour participer au projet du point de vue des engagements déclarés. Ces pays ont tous exprimé leur volonté de porter le projet et de contribuer en termes de ressources. **Les deux postes sahéliens et, dans une moindre mesure, le Bénin, se sont distingués par la forte implication des partenaires locaux-les** dans l'étude en cours, ce qui est **gage d'une bonne appropriation du projet** par la suite. À contrario, la Guinée et Madagascar ont privilégié une approche plus substitutive.

Le Sénégal arrive dernier de ce classement, malgré une bonne implication de l'IF de Dakar. Il ressort des entretiens et de la grille que le secteur du Livre et de la jeunesse n'apparaît pas comme prioritaire dans leur feuille de route et que le poste est très contraint en termes de RH et de budget de déplacement.

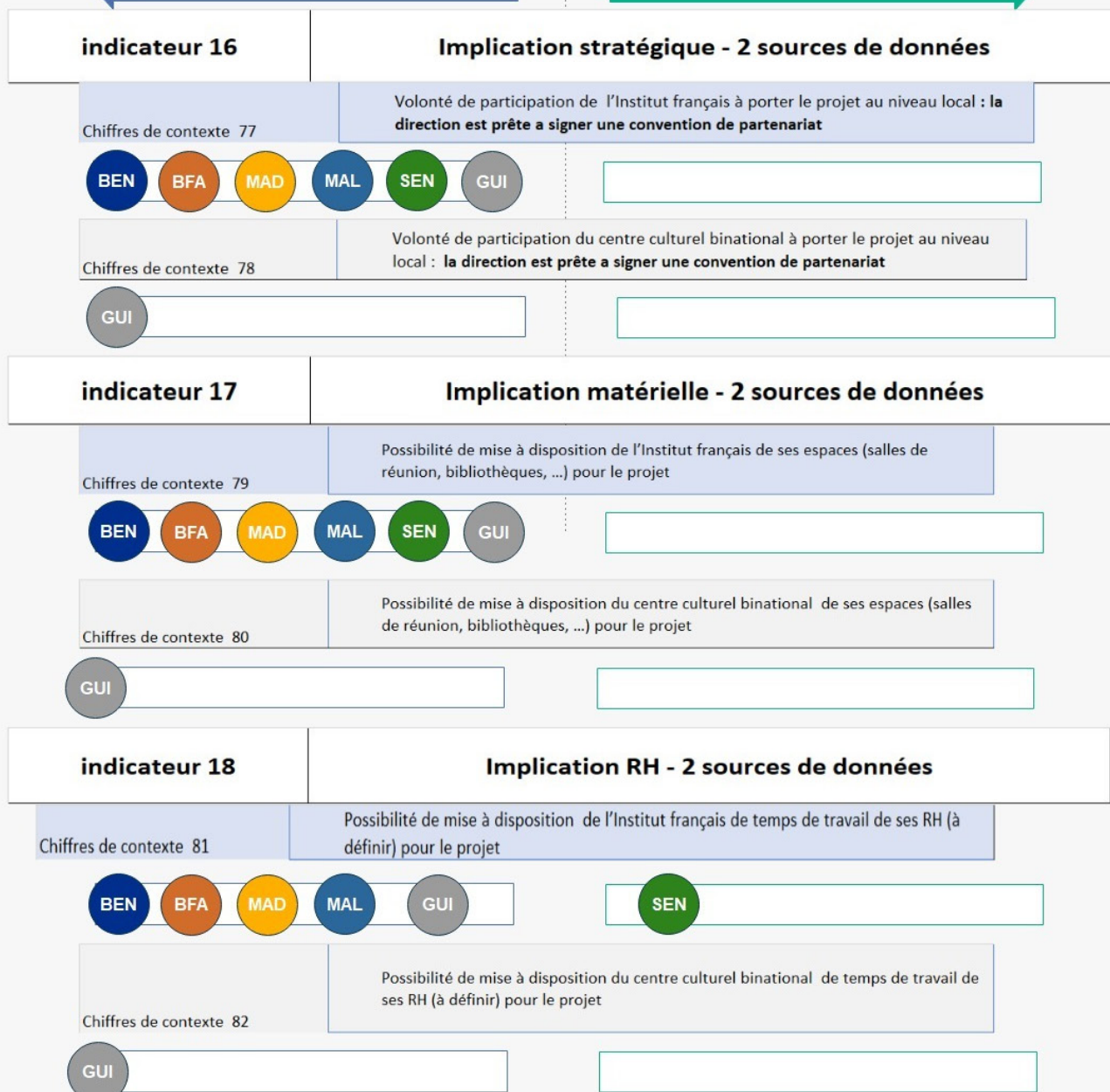
GRAPHIQUE 4

Motivation de la direction et des personnels de l'Institut français et/ou du centre culturel binational

Implication stratégique
 Implication matérielle
 Implication RH

OUI

NON



IMPLICATION DES ACTEUR·ICES ET AUTORITÉS LOCAUX·LES

Si l'on s'en tient à la grille évaluative, remplie en concertation avec les acteur·ices locaux·les, l'ensemble des pays se déclarent motivés pour participer au projet.

Les autorités publiques des pays concernés seraient prêtes à **s'investir, financièrement et humainement**, à travers la **mobilisation des différents ministères** concernés. Les associations professionnelles représentatives de la chaîne du livre et du secteur de l'éducation ont également montré leur fort intérêt pour ce projet qui représente souvent une opportunité d'améliorer leurs missions.

Au Burkina Faso, la motivation des autorités locales à collaborer avec le projet Ressources éducatives a été manifeste. L'appui durant la mission de terrain de **la Direction du Livre et de la Lecture publique** a démontré l'implication qu'ils et elles pourraient faire preuve pendant le projet.

Au Bénin, l'enquête diagnostique a permis de constater le **dynamisme d'un écosystème privé déjà organisé et mobilisé sur la question de la littérature jeunesse**, contrastant avec **l'inertie relative de pouvoirs publics**, intéressés par le sujet mais pas suffisamment investis, par manque de temps, sur la question du livre jeunesse.

Au Sénégal, les acteurs publics sont très investis dans le secteur de la littérature et ont estimé que le projet s'inscrivait dans les priorités culturelles.

Au Mali, les pouvoirs publics, bien que diligents, sont apparus **plus éloignés** du projet que certain·es **acteur·ices privé·es ou associatif·ves** de la chaîne du livre qui **ont montré leurs motivations** et leur dynamisme malgré un environnement national difficile.

Pour **Madagascar** et la **Guinée**, il ressort des échanges un intérêt certain des autorités culturelles et une forte détermination des acteur·ices privé·es de la chaîne du livre. Les autorités éducatives ont semblé en revanche un peu moins investies sur la question de la littérature jeunesse.





TABLEAU COMPARATIF PAR CRITÈRE

CRITÈRES	BÉNIN	BURKINA FASO	GUINÉE
SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE	<p>Le Bénin dispose d'un régime démocratique stable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opposition dénonce néanmoins une concentration du pouvoir par le président en place ainsi qu'une dégradation des libertés fondamentales ; • Un risque sécuritaire existe à la frontière avec le Burkina et le Niger. 	<ul style="list-style-type: none"> • Régime démocratique stabilisé récemment (2014) ; • État central faible voire absent sur certaines portions du territoire national sous pression djihadiste ; • Forte insécurité sur une part croissante du territoire national et des déplacements massifs de populations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pays est surtout caractérisé par ses manifestations sociales récurrentes dans un contexte de durcissement politique (concentration du pouvoir, droits et libertés menacés) ; • La Guinée semble être pour l'instant épargnée de la menace terroriste qui plane dans toute l'Afrique de l'Ouest, malgré des zones frontalières classées en vigilance renforcée.
SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	<p>Le Bénin a été considéré en 2019 comme un bon élève par le FMI, tant par ses efforts en termes de bonne gouvernance que par ses indicateurs économiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il progresse de quatre places par rapport au classement 2019 du « Doing Business » 2020 sur le climat des affaires ; • Malgré un enrichissement du pays, de fortes inégalités économiques et sociales persistent ; • Mais le pays présente l'IDH le plus fort du panel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Burkina Faso connaît également une forte croissance économique, malgré les crises politiques et sécuritaires ; • Mais l'économie reste fragile, et sa croissance est insuffisante face à l'augmentation de la population ; • Le Burkina Faso est mieux classé que Madagascar et la Guinée en termes de climat des affaires et d'indice de perception de la corruption ; • 40 % de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Guinée présente également un système économique en croissance mais fondé sur une économie peu diversifiée et structurellement vulnérable ; • Les performances économiques ne se sont pas traduites par des améliorations des conditions de vie (pour le FMI, c'est un exemple de croissance sans développement) ; • Concernant le climat des affaires, la situation guinéenne se dégrade : l'édition 2020 du rapport Doing Business relègue la Guinée de la 152ème à la 156ème place au niveau mondial ; • La Guinée est aussi classée parmi les pays les plus corrompus dans le monde, mais elle se situe avant Madagascar.

MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> • A Madagascar, la situation politique s'est récemment stabilisée, après une période de forte instabilité (2009-2013) ; • La vigilance est renforcée sur l'ensemble du territoire, risques liés à la criminalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte instabilité politique et sécuritaire depuis 2012 ; • Coup d'état en septembre 2020, par une junte militaire, avec gouvernement de transition pour 18 mois ; • Forte insécurité (groupes terroristes actifs) sur la totalité du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal est reconnu pour sa forte stabilité institutionnelle et démocratique ; • Le risque sécuritaire est diffus dans les zones frontalières.
<ul style="list-style-type: none"> • A Madagascar, dès son élection en 2019, le nouveau président a annoncé la mise en place d'un plan pour relever l'économie de son pays ; • C'est le pays le plus pauvre du panel (RNB/hab le plus faible) avec une situation qui s'est dégradée entre 1990 et 2019 ; • Madagascar est fortement pénalisé par un indice de perception de la corruption le plus élevé du groupe et le climat des affaires le moins favorable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Mali a une économie à faible revenu, peu diversifiée et très exposée aux fluctuations des cours des matières premières ; • La forte croissance démographique et le changement climatique forment des risques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ; • Le Mali présente l'IDH le plus faible du panel des 6 pays étudiés et un des IDH les plus faibles du monde ; • Malgré cela, l'indicateur mixte de la Banque Mondiale sur la facilité à faire des affaires, classe le Mali à 148e place, sur 190 pays, devant le Bénin et le Burkina Faso. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal présente une des croissances économiques les plus fortes du continent africain ; • C'est le pays le plus riche du panel en RNB/hab. ; • Il offre le meilleur climat des affaires et le meilleur indice de perception de la corruption ; • Au regard du coefficient GINI, le Sénégal apparaît comme un pays très inégalitaire.

CRITÈRES	BÉNIN	BURKINA FASO	GUINÉE
CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES PUBLIQUES (CULTURE)	<p>Le Bénin ne dispose pas actuellement d'une politique institutionnelle structurée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'a pas de budget dédié au livre, mais un fonds d'aide à la culture existe ; • Des récents changements politiques et institutionnels devraient permettre une plus forte mobilisation des institutions culturelles sur le livre jeunesse ; • Un projet de loi sur le livre qui devrait être voté en février 2021 ; • Le Bénin, comme le Burkina Faso, a ratifié l'ensemble des accords internationaux essentiels pour l'industrie du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Burkina Faso, malgré des ressources financières et humaines très restreintes, les autorités publiques s'efforcent de structurer un environnement institutionnel et juridique particulièrement favorable au secteur du livre ; • C'est le seul pays qui a voté une loi sur le livre ; • Une politique fiscale en faveur du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> • En Guinée, la politique actuelle du livre et de la lecture est réduite et sans budget dédié ; • Une ambition politique est affichée sur le livre malgré d'importants retards sur la question : absence d'ISBN, retard national et international sur l'environnement légal ; absence d'une politique fiscale favorable. • Ces carences pourraient être des indicateurs d'un désintérêt de l'action publique envers ce secteur.
CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES PUBLIQUES (ÉDUCATION)	<ul style="list-style-type: none"> • Confronté à l'accroissement significatif de la population scolarisable, le Bénin souffre du déficit qualitatif et quantitatif du personnel enseignant ; • La scolarisation primaire est forte mais avec une problématique de taux d'achèvement ; • Le Bénin a déclaré avoir une bibliographie officielle concernant la littérature jeunesse, mais n'a pas de politique de construction de bibliothèques scolaires et d'acquisition de livres pour celles actives sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Burkina Faso, les pouvoirs publics s'investissent fortement pour le cycle primaire ; • Mais la mobilisation est insuffisante pour combler les besoins notamment en ressources éducatives ; • Il est difficile d'obtenir des informations actualisées compte tenu de l'insécurité territoriale. 	<ul style="list-style-type: none"> • En Guinée, le Plan sectoriel 2020-2029 prévoit la consolidation d'une politique de ressources éducatives ; • L'actuel PRODEG a pour objectif notamment de fournir un manuel à chaque élève. Très peu d'écoles sont dotées de bibliothèques scolaires et le ministère n'a pas su confirmer l'existence d'une bibliographie d'ouvrages jeunesse.

MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> • En dépit de faibles moyens institutionnels, d'un cadre législatif insuffisant, et d'un <i>turn over</i> relativement important des ministres, l'administration culturelle malgache donne aujourd'hui des signaux favorables au secteur du livre et de la lecture publique ; • Un Établissement public autonome a été mis en place en 2020 pour gérer et coordonner la lecture publique ; • Une politique fiscale en faveur du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le contexte politique actuel est favorable à la culture, avec, notamment, la nomination d'une nouvelle ministre de la Culture issue du monde de l'édition ; • L'environnement légal national et international est développé en particulier sur le droit d'auteur ; • Une politique du livre serait en cours d'élaboration, sa mise en œuvre est retardée du fait du contexte politique actuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal présente la plus forte capacité institutionnelle en faveur du livre parmi les pays évalués avec une direction dédiée au livre importante au sein du ministère de la Culture ; des ressources dédiées au secteur éditorial et à la lecture publique ; • Un projet de loi national à l'étude, mais un certain retard sur la signature d'accords internationaux ; • Une politique fiscale en faveur du livre.
<ul style="list-style-type: none"> • A Madagascar, le projet Ressources éducatives s'avère cohérent avec la politique sectorielle en vigueur, et s'insère dans un calendrier favorable à l'heure de la révision des curricula des enseignant-es et des ressources pédagogiques ; • Mais dans la réalité, les faibles ressources dédiées au secteur éducatif et en particulier à l'éducation primaire, se traduisent par une formation très insuffisante des enseignant-es et un nombre très faible de bibliothèques dans les établissements scolaires publics ; • Une liste de livre de lecture a été proposée pour agrément du Ministère par les éditeur-ices privé-es malgaches pour les enfants du primaire en 2014, mais elle serait restée à ce jour lettre morte. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Mali possède un Département dédié aux curricula et aux ressources éducatives ; • Mais depuis une décennie il n'y a pas de politique d'acquisition de manuels scolaires ; • Des coins lecture sont développés au sein des établissements grâce à des soutiens extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal, apparait sur la question éducative, très avancé comparé aux cinq autres pays du panel ; • Il développe une plateforme numérique qui enrôle actuellement l'ensemble des élèves : elle permettra à terme le développement de ressources éducatives numériques ; • D'après les déclarations obtenues, le curricula prend en compte les enjeux de la littérature jeunesse ; • Le Sénégal dispose d'une bibliographie nationale d'ouvrages mais le réseau de bibliothèques scolaires est néanmoins relativement faible.

CRITÈRES	BÉNIN	BURKINA FASO	GUINÉE
<p>NIVEAU DE STRUCTURATION DE LA CHAÎNE DU LIVRE</p>	<p>Le Bénin est un pays réputé pour le dynamisme de sa chaîne du livre en particulier sur le secteur jeunesse ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les associations professionnelles sont présentes et actives dans les différents secteurs (en particulier édition, librairies, etc.) ; • L'édition jeunesse est jugée pour partie de qualité et elle est reconnue par ses pairs dans la sous-région ; • Le modèle dominant de l'édition est à compte d'auteur, mais des coéditions avec des entreprises étrangères se développent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Burkina Faso la chaîne du livre est faiblement structurée et soumise aux difficultés du contexte national (insécurité, pauvreté etc.) ; • Les acteur·ices sont néanmoins dynamiques, volontaires et polyvalent·es ; • La qualité éditoriale reste en dessous des standards internationaux ; • Plusieurs associations professionnelles existent mais ne sont pas toujours représentatives ni effectives. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Guinée présente une chaîne du livre jeunesse dynamique, organisée en associations, malgré des fragilités et une absence d'aide publique ; • Les Guinéen·nes sont arrivé·es tardivement sur le secteur de l'édition jeunesse mais ont su se faire une place notamment grâce au dynamisme des éditions GANNDAL ; • Depuis 2017 en particulier, le secteur du livre se mobilise avec une ambition de faire de Conakry la capitale africaine du livre ; • Le ministère de la Culture se montre récemment plus actif envers les acteur·ices de la chaîne du livre : des réunions ont lieu régulièrement entre les acteur·ices public·ques et privé·es du secteur.
<p>LES RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE</p>	<p>Le Bénin présente un réseau de lecture publique ancien et structuré ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mais il aurait été victime d'une mauvaise gestion pendant plusieurs années ; • Le gouvernement actuel se mobilise pour restructurer et développer la lecture publique avec la mise en place d'un établissement public autonome qui devrait voir le jour en 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Burkina Faso, la structuration de la lecture publique par les autorités est récente ; • Il existe un établissement public avec un budget propre dédié à la lecture publique ; • Le pays compte des bibliothèques communautaires dynamiques ; • Le réseau est néanmoins insuffisant et dispose de faibles moyens pour répondre aux besoins de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • En Guinée, la Bibliothèque nationale est quasi-inopérante mais le CELPAC, un établissement public, est dédié à la lecture publique et coordonne les différents réseaux constitués d'une cinquantaine de centres de lecture ; • Le pays bénéficie d'appui de partenaires internationaux dans la mise en place de la lecture publique ; • Le réseau de lecture publique est en expansion grâce à l'appui de l'OIF.

MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> • À Madagascar, depuis le début des années 2000, plusieurs associations ont émergé structurant la chaîne du livre ; • Le pays se distingue par le nombre de femmes présidant les associations professionnelles ; • Mais chaque maillon rencontre des difficultés, en l'absence d'une politique du livre régulatrice pour le secteur ; • La qualité éditoriale reste souvent en dessous des standards internationaux ; • Outre les besoins en régulation et renforcement de compétences, le coût des intrants et le fléau des dons de livres sont des défis pour le secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Mali présente une chaîne du livre fragile et soumise aux difficultés du contexte national (insécurité, pauvreté etc.) ; • La production d'ouvrages, très onéreuse, est en dessous des standards internationaux ; • L'édition est financée principalement à compte d'auteur en petites quantités ; • Les acteur·ices se mobilisent pour s'organiser en associations professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal dispose d'une chaîne du livre de jeunesse ancienne et structurée ; • L'ensemble des acteurs sont organisés en associations professionnelles qui échangent avec les autorités publiques ; • Le pays publie des ouvrages jeunesse souvent bilingues, correspondant aux standards d'édition internationaux ; • Le secteur bénéficie de financements publics ; • Il rencontre néanmoins des difficultés structurelles ; • Le réseau de librairies est relativement limité.
<ul style="list-style-type: none"> • Madagascar dispose du réseau le plus fourni en termes de locaux dédiés à la lecture publique ; • Son réseau est essentiellement associatif, et coordonné par les autorités malgaches ; • Il est inégalement réparti sur le territoire ; • Le réseau de lecture publique devrait être en expansion à la faveur du nouvel établissement public qui souhaite créer 10 nouveaux CLAC annuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La lecture publique est organisée et suivie dans l'ensemble du pays et s'inscrit dans la politique nationale de décentralisation ; • Les crises récentes du pays se sont répercutées sur ses ressources disponibles (financières, humaines, documentaires etc.) ; • Réseau de lecture publique insuffisant pour répondre aux besoins de la population et à la taille du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal compte un réseau de lecture publique relativement faible mais en expansion, • Il bénéficie d'appuis importants d'organismes étrangers ou associatifs.

CRITÈRES	BÉNIN	BURKINA FASO	GUINÉE
MOTIVATION DES ACTEUR·ICES	<p>Un Institut français local plutôt actif sur la question, prêt à porter le projet sur place ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une forte motivation des acteur·ices du secteur privé ; • Une mobilisation relative des institutions publiques sur le livre et la lecture publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un Institut français sur place, coopérant durant l'étude, prêt à porter le projet ; • Une forte mobilisation des institutions locales durant la mission qui laisse présager un bon accompagnement du projet ; • Des acteur·ices associatif·ves très mobilisé·es ; • Un avis plus réservé quant à la motivation des acteur·ices privé·es. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un Institut français particulièrement impliqué et mobilisé durant l'étude et déjà organisé pour porter le projet (à signaler, deux FSPI en cours en Guinée, avec une composante livre et/ou édition) ; • Un secteur privé très mobilisé sur la littérature jeunesse, porteur d'idées sur la question et prêt à porter le projet ; • Les institutions culturelles affichent un fort engagement sur la question.
RÉSULTATS COMPARÉS	<p>Le Bénin présente des atouts incontestables pour le déploiement du projet : stabilité politique et sécuritaire, une chaîne du livre jeunesse structurée et réputée dans la sous-région, qui a besoin néanmoins de soutien, un riche réseau d'associations de promotion de la lecture. En revanche une mauvaise gestion de la lecture publique a été signalée ; mais cela évolue positivement à la faveur de la réorganisation en cours (création d'un établissement public dédié). L'Institut français s'est mobilisé pour contribuer à l'étude et à chercher à associer les acteur·ices culturel·les locaux·les, gage d'appropriation pour la suite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Burkina Faso dispose du meilleur cadre légal et de bonnes capacités institutionnelles dans le secteur du livre : c'est le seul pays qui dispose d'une loi sur le livrelivre. Il est également pourvu d'un réseau de bibliothèques scolaires important et d'un réseau de lecture publique en expansion. Le pays présente par ailleurs des besoins socio-économiques importants ; • Il est surtout pénalisé par une chaîne du livre relativement peu structurée, en particulier sur le secteur jeunesse, et par sa situation sécuritaire qui se dégrade et limiterait la portée du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Guinée présente un secteur privé dynamique, notamment sur le secteur jeunesse : des acteur·ices sont présent·es et actifs sur presque toute la chaîne du livre, les associations sont relativement dynamiques. Le projet peut en outre se déployer sur l'ensemble du territoire ; • Les acteur·ices sont néanmoins vieillissant·es, une seule maison d'édition porte l'essentiel de la dynamique autour de la littérature de jeunesse, l'État apporte peu de soutien au secteur du livre et de l'éducation. • Les Guinéen·nes affichent néanmoins de concert leur volonté de faire de la Guinée la capitale africaine du livre. Par ailleurs, l'Institut français local est particulièrement investi pour la réussite du projet. À signaler : deux FSPI en cours en Guinée, un sur le français avec une composante livre et un à l'université avec aussi une composante livre et édition.

MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> • Un Institut français sur place qui se montre très motivé par le projet mais disposant de fait de peu de temps et de RH ; • Des institutions publiques culturelles mobilisées et motivées par le projet ; • Des acteur·ices privé·es et associatif·ves très mobilisé·es ; • Des institutions éducatives à impliquer davantage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un Institut français sur place très mobilisé, prêt à porter le projet ; • Des institutions publiques fragiles du fait du contexte national mais qui se disent prêtes à accompagner le projet ; • Un secteur privé motivé par le projet et prêt à l'accompagner. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un institut français moins mobilisé sur le livre jeunesse, bien que prêt à porter le projet ; • Les institutions publiques se disent prêtes à porter le projet, malgré un besoin moins pressant ; • Un secteur privé très intéressé, mais confiant sur ses propres atouts et qui ne semble pas attendre le projet.
<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation du projet à Madagascar semble particulièrement pertinente dans la mesure où ce pays présente à la fois une stabilité politique et institutionnelle depuis 2014, de grands besoins socio-économiques, avec le revenu national par habitant·e le plus faible du groupe. • Par ailleurs, il présente une dynamique autour du livre, à la fois publique et privée, favorable ; • Il sera nécessaire de prendre en compte un besoin spécifique de formation pour les acteur·ices et de s'assurer de la mobilisation du ministère de l'Éducation ; • Enfin, le projet peut se dérouler sur l'ensemble du pays, malgré des zones enclavées et une certaine insécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Mali bénéficie, par sa tradition du manuscrit, d'acteur·ices locaux·les dynamiques et mobilisé·es sur la question du livre jeunesse. Les besoins socio-économiques sont en outre très importants (pays à l'IDH le plus faible du panel). • Mais la lecture publique souffre du contexte politique actuel. La situation sécuritaire très dégradée et la fragilité institutionnelle pourrait limiter la portée du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Sénégal devance les autres pays du groupe sur la stabilité et sur les capacités institutionnelles, culturelles comme éducatives : fonds de dotation pour l'édition, budget d'investissement pour la lecture publique, plateforme numérique pour les élèves, etc. Sa situation socio-économique est aussi plus aisée. Il présente une chaîne du livre structurée, malgré un réseau de lecture publique insuffisant, mais en expansion. Compte tenu de ces éléments, l'effet de levier recherché risquerait d'être plus faible.

CONCLUSION

Au regard de l'analyse détaillée ci-dessus, ainsi que de l'effet de levier recherché par le commanditaire, les trois pays recommandés pour porter la phase pilote du projet Ressources éducatives sont Madagascar, le Bénin et la Guinée. Cette recommandation est surtout justifiée par :

- **L'existence d'une chaîne du livre jeunesse déjà en activité, reconnue** au niveau sous-régional, mais qui nécessite néanmoins d'être renforcée ;
- **Des besoins socio-économiques importants et une stabilité politique et institutionnelle suffisante ;**
- **La motivation particulière démontrée par les trois postes pendant l'étude et pour porter la suite du projet.**

Le Sénégal réunirait également les conditions pour accueillir le projet. Il dispose toutefois davantage de ressources internes pour lui permettre d'accompagner la dynamique qui sera mise en place par le projet Ressources éducatives.

Le Burkina Faso bénéficie de pouvoirs publics mobilisés sur le livre et la lecture, et le Mali d'acteurs privés actifs dans le secteur. Cependant, dans les deux pays, les conditions politiques et sécuritaires se dégradent. La sélection de ces pays demanderait une adaptation plus grande du projet pour permettre un déploiement qualitatif dans les zones à faible pénétration de l'écrit.



TABLEAU PISTE DE RECOMMANDATIONS PAR PAYS

PISTES DE RECOMMANDATIONS PAR PAYS	BÉNIN	BURKINA FASO
CADRE LÉGISLATIF	Signature des Accords de Florence et Protocole de Nairobi ; Adoption d'une politique culturelle dédiée au livre.	
CADRE INSTITUTIONNEL ET OPÉRATIONNEL	Budget dédié à l'acquisition de ressources culturelles et éducatives ; Fonds de soutien aux acteurs de la chaîne du livre.	<ul style="list-style-type: none"> Budget dédié à l'acquisition de littérature jeunesse pour le secteur éducatif ; Formations dédiées au Livre ; Fonds de soutien aux acteurs de la chaîne du livre.
CHAÎNE DU LIVRE	Renforcement des capacités des acteurs ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des acteur-ices ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique.

GUINÉE	MADAGASCAR	MALI	SÉNÉGAL
<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique culturelle dédiée au Livre 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique culturelle dédiée au Livre 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique culturelle dédiée au Livre 	<ul style="list-style-type: none"> Signature des Accords de Florence et Protocole de Nairobi.
<ul style="list-style-type: none"> Structuration de la BN ; Mise en place d'un Dépôt légal/ISSN/ISBN ; Budget dédié à l'acquisition de ressources culturelles et éducatives ; Formations dédiées au Livre ; Fonds de soutien aux acteurs de la chaîne du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> Budget dédié à l'acquisition de littérature jeunesse pour le secteur éducatif ; Formations dédiées au Livre. 	<ul style="list-style-type: none"> Budget dédié à l'acquisition de ressources culturelles et éducatives ; Formations dédiées au Livre ; Fonds de soutien aux acteurs de la chaîne du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> Budget dédié à l'acquisition de littérature jeunesse pour le secteur éducatif.
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des acteurs ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des acteurs ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des acteurs ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des acteurs ; enjeu de la diffusion et distribution du livre jeunesse en Afrique.

ANNEXE 1

LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES

BÉNIN (À DISTANCE)

Béatrice LALINON GBADO, Directrice des éditions Ruisseaux d'Afrique

Dieudonné DAGAN

GNAMMANKOU, Représentant de l'association des éditeurs du Bénin

Florent COUAO ZOTTI, Auteur, Conseiller auprès du Ministre de la Culture

Koffi ATTEDE, Directeur de la bibliothèque nationale du Bénin

Pierre CHANOU, Directeur de l'INFRE

Yaiwa Blaise TCHETCHAO, Directeur des Arts et du Livre, MTCA

BURKINA FASO
EN PRÉSENTIEL)

Alain Joseph SISSAO, Enseignant-chercheur, auteur

Anselme Yimyé YARO, Coordinateur national du RODEB

Asséni OUANDAOGO, Directeur de la Direction du livre et du développement éditorial

Baptiste SEDOGO, Directeur de CEPRODIF et président de l'ASSEDIF

Christian Kintga, Directeur du CENALAC

Dounko SANOU, Coordinateur de l'association FAVL

Edgar Apollinaire KABORE, Directeur de la médiathèque de Ouagadougou

Éric KABRE, Illustrateur jeunesse

Gaston GNIMIEN, Inspecteur, DGEFIC/MENA

Ibrahim HEMA, Secrétaire exécutif de la Fondation Orange Burkina

Ignace HIEN, Directeur des Éditions La Muse

Jean-Pierre SALAMBÉRÉ, Chargé de programme, Bureau de coopération de l'Ambassade de Suisse et section consulaire au Burkina Faso

Job BASSANE, Directeur de l'ENEP de Lombilla

Julie BARON, Directrice Adjointe de l'Agence française de développement du Burkina Faso

Laurence ARNOUX, COCAC, ambassade de France du Burkina Faso

Laurent Désiré YANOOGO, Président du GRAAL

Koba Boubacar DAO, Inspecteur de l'enseignement secondaire, président de la SAGES

Marie Eya PASSAH, Responsable de la librairie Jeunesse d'Afrique

Monique IBOULDO, Autrice

Moudjibath DAOUA KOU DJO, Rédactrice en chef de KidYZmag

Noufou BADOU, Auteur, marionnettiste et éditeur

Ousseni NIKEMA, Auteur, conteur et animateur

Parfait ILBOUDO, Coordinateur CELPAC

Patrick Hauguel, Attaché culturel, IFBKF

Safiata YERBANGA, Directrice de la bibliothèque de l'Association ICCV Nazemse

Seydou NABI, Directeur de la Bibliothèque nationale du Burkina Faso

Simon NACOULMA, Coordinateur de l'Association ICCV Nazemse

Thierry MILLOGO, Directeur de la librairie Mercury et président de l'ALBF

GUINÉE (À DISTANCE)

Alpha Mamadou DIALLO, Chef département acquisition et documentation, Centre de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC)

Abou SOUMAH, Directeur adjoint de la Direction du livre et de la lecture publique

Aliou SOW, Directeur et fondateur des Éditions GANN DAL

Beabogui PEBE, Animateur culturel et directeur de la Coopérative d'enseignement et de rédaction de documents

Marie Paule HUET, Directrice littéraire des Éditions GANN DAL

Saliou BAH, Président de l'Association des auteurs de littérature jeunesse de Guinée

Sidiki DIABY, Institut National de Recherche et d'actions pédagogiques, MENA

MALI (À DISTANCE)

Ibrahima AYA, Auteur et directeur des éditions Tombouctou

Idrissa OUMAR, Directeur du CNLP, Ministère de la Culture

Issoufi Bedari TOURE, Directeur du département pédagogique et matériels didactiques, Ministère de l'éducation nationale,

MADAGASCAR

Andrianjaka H. RAONISON, Directeur des bibliothèques - Ministère de la Culture et de la Communication

Helikanto RAKOTOVOLOLONA, Directeur des curricula et des recherches pédagogiques au sein de l'Éducation nationale

Marie-Michèle RAZAFINTSALAMA, Gérante des maisons d'éditions société Prediff (Edition Jeunes Malgaches) et présidente de l'association des Éditeurs de Madagascar et de l'Association pour la Promotion du Livre et l'Écrit à Madagascar (APLEM)

Voahirana RAMALANJAONA, Gérante de la librairie Mille-Feuille à Antananarivo et à Mahajanga, et présidente de l'Association des Libraires de Madagascar (ALM) et de l'Association Internationale des Libraires Francophones

SÉNÉGAL (À DISTANCE),

Abibou COLY, Conservateur des bibliothèques à la Direction du Livre et de la Lecture publique

Abdoulaye WADE, Inspecteur de l'éducation et de la formation au Sénégal du Grand Dakar

Alioune BADARA DIOP, Directeur de l'INEADE

Aminata SY, Directrice des Nouvelle éditions Africaines du Sénégal

Awa Ka Dia, Directrice des programmes de l'ARED

Cheikh Mbow, Coordonnateur de la de la Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (COSYDEP)

Mamadou Amadou Ly, Directeur général de l'ARED (Associates in Research and Education for Development)

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE PRESSE

15^E ÉDITION DE LA FOIRE DU LIVRE

D'ANTANANARIVO, le Ministère appuie pour la première fois, JournalMadagascar.com, 30/04/2019, <http://www.journalmadagascar.com/15eme-edition-foire-du-livre-dantananarivo-le-ministere-appuie-pour-la-premiere-fois/>

CONAKRY, CAPITALE MONDIALE DU LIVRE EN

2017 PAR L'UNESCO, La Tribune, 14/04/2017, <https://afrique.latribune.fr/politique/2017-04-14/conakry-capitale-mondiale-du-livre-en-2017-par-lunesco.html#:~:text=A%20partir%20du%2023%20avril,au%20si%C3%A8ge%20de%20l'UNESCO.>

DÉCOUVRIR LES LIEUX DE LECTURE À

MADAGASCAR, TAKAMTIKOU, 15/06/2010, https://takamtikou.bnf.fr/vie_des_bibliotheques/2010-06-15/decouvrir-les-lieux-de-lecture-a-madagascar

EN GUINÉE, DES CENTAINES DE PERSONNES TOUJOURS EMPRISONNÉES APRÈS LA

RÉÉLECTION D'ALPHA CONDÉ, Le Monde Afrique, 08/01/2021

ÉLECTIONS AU BÉNIN, UN SCRUTIN ALME MAIS DES CRAINTES DE FORTES ABSTENTIONS

, Jeune Afrique, 18/05/2020, <https://www.jeuneafrique.com/963982/politique/elections-au-benin-un-scrutin-calme-mais-des-craintes-de-forte-abstention/>

MADAGASCAR : "À FORCE DE DONS, LES GENS PENSENT QUE LE LIVRE NE S'ACHÈTE PAS"

Actualitte, 21/11/2016, <https://www.actualitte.com/article/interviews/madagascar-a-force-de-dons-les-gens-pensent-que-le-livre-ne-s-achete-pas/68139>

PROMOTION DU LIVRE AU BÉNIN : 2020 SOUS D'HEUREUX AUSPICES

, La Nation, 23/12/2019, <https://lanationbenin.info/promotion-du-livre-au-benin-2020-sous-dheureux-auspices/>
Un grand pas en avant pour l'économie béninoise, Jeune Afrique, 25/02/2020, <https://www.jeuneafrique.com/mag/899702/economie/un-grand-pas-en-avant-pour-leconomie-beninoise/>

RAPPORTS

BÉNIN, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BEN.pdf

BURKINA FASO, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BFA.pdf

DONNÉES DE LA BANQUE MONDIALE, 2020, <https://www.banquemondiale.org>

FICHE PAYS, Ressources Éducatives, Institut Français, 2019

LE LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE 2030 2050 DANS LE MONDE, ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE, Bearingpoint, 2020

MADAGASCAR, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020, http://www.hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

MALI, Countryeconomy.com, 2020,
<https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/mali>

MALI, Fonds africain de développement, 2020,
<https://www.afdb.org>

ONG ET ORGANISMES DE COOPÉRATION, Digitale Bibliothek, Friedrich Ebert Stiftung, 2020,
<http://library.fes.de/fulltext/bueros/senegal/00720011.htm>

PANORAMA DU LIVRE, BIEF, 2020

PROFIL CULTUREL DES PAYS DU SUD MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE, UN APERÇU DE TROIS PAYS DE L'UEMOA, LE BURKINA FASO, LA CÔTE D'IVOIRE, LE SÉNÉGAL, OIF, 2010

RAPPORT DE FIN DE MISSION, Florence Dimani, 2016

RAPPORT DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'INDUSTRIE DU LIVRE EN GUINÉE, Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs Étude, 2016

SÉNÉGAL, Rapport sur le développement humain, Programme des Nations unies pour le développement, 2020,
http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/SEN.pdf

SITES INTERNET

ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020 AU BÉNIN : BESOIN DE 21.729 ENSEIGNANTS DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE, La Nouvelle Tribune, 07/2020,
<https://lanouvelletribune.info/2019/07/annee-academique-2019-2020-au-benin-besoin-de-21-729-enseignants-dans-le-primaire-et-le-secondaire/>

À PROPOS, Association des éditeurs de Madagascar, 2020,
<http://www.aedim.mg/a-propos/>

DÉMARRAGE DES ÉMISSIONS DE STUDIO SIFAKA, PROGRAMME RADIO POUR LES JEUNES À MADAGASCAR, hirondele.org, 11/12/2019,
<https://www.hirondelle.org/fr/notre-actualite/1032-demarrage-des-emissions-de-studio-sifaka-programme-radio-pour-les-jeunes-a-madagascar>

PRÉSENTATION DU SÉNÉGAL, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020,
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/>

SIMEN, Ministère de l'éducation national du Sénégal, 2020,
<https://education.sn/fr/standard/82>

INSTITUT FRANÇAIS

INSTITUT FRANÇAIS

8-14 rue du Capitaine Scott

75015 PARIS – FRANCE

T. + 33 (0)1 53 69 83 00

institutfrancais.com



PROSPECTIVE & COOPERATION

1, place Gabriel Péri - Vieux port
13001 MARSEILLE – FRANCE

contact@prospectivecooperation.org

T. +33 (0)6 84 31 24 54

prospectivecooperation.org

Association Coopérative loi 1901 – SIREN 791 758 956



BIBLIOSUD

Solidarité Urgence Développement

5 impasse de la calade
34230 TRESSAN – FRANCE

contact@bibliosud.org

T. +33 (0)6 20 68 53 53

bibliosud.org

Association loi 1901 – SIREN 838720191